



h e g
Haute école de gestion
Genève



L'EXPOSITION ANNUELLE AUX ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES (ACV) (2002-2018) : BILAN ET RÉFLEXIONS

Stage professionnel (795)
Septembre 2018

Michela Etique
michela.etique@etu.hesge.ch
© Michela Etique

Table des matières

1	Introduction.....	1
1.1	Archives et expositions : une réflexion	1
1.2	Démarche.....	1
2	L'exposition annuelle des ACV – Un bilan	2
2.1	L'exposition en images.....	2
2.2	Valorisation	4
2.3	Et ailleurs... ? Les expositions dans d'autres services d'archives	11
3	Métier	17
3.1	Archives, bibliothèques et musées	19
3.2	Archives et musées : parents ou rivaux ?.....	21
3.3	Les expositions comme moteur de collaboration	22
3.4	Archives et expositions : un problème d'espace.....	25
4	Exposer pour s'exposer, s'exposer pour exposer.....	27
5	L'exposition annuelle : perspectives pour le futur	28
6	Suggestions	29
7	Bibliographie	31
7.1.1	Documentation interne relative à l'exposition annuelle et aux Archives cantonales vaudoises	32
7.1.2	Généralités, normes, codes	32
7.1.3	Archives et expositions.....	33
7.1.4	Croisement entre Archives, bibliothèques et musées	34
7.1.5	Archives et médiation ou valorisation.....	35
7.1.6	Archives et espace physique	36
7.2	Sitographie	36
7.2.1	Expositions virtuelles	37
7.2.2	Sites collaboratifs.....	37
8	Annexes.....	38
8.1.1	Annexe n° 1 : Carte heuristique de la réflexion.....	38
8.1.2	Annexe n° 2 : Questionnaire interne.....	39
8.1.3	Annexe n° 3 : Grille d'analyse du questionnaire interne	40

1 Introduction

Ce rapport¹ présente un bilan de l'exposition annuelle réalisée depuis 2002 par les ACV.

L'objectif est de présenter ces expositions et d'en analyser l'apport ainsi que l'impact sur ce service d'archives.

La réflexion menée vise tout d'abord à mettre en avant l'intérêt de mettre sur pied l'exposition, devenue traditionnelle, pour les ACV, mais aussi d'analyser l'intérêt de cette pratique pour les archives en général.

1.1 Archives et expositions : une réflexion

L'objet initial de ma réflexion était l'exposition annuelle des ACV. C'est tout naturellement que les idées se sont étendues aux expositions dans les services d'archives en général, ainsi que aux concepts de médiation culturelle en archives et (bien que de manière moins approfondie) à l'espace consacré aux expositions dans les bâtiments d'archives.

La réflexion s'est développée sur trois niveaux, chacun comprenant son petit lot d'interrogations:

- Contenu: sur quoi portent les expositions? Quelles sont leurs caractéristiques, leur évolution, les difficultés qui les touchent?
- Valorisation: qu'apportent-elles aux Archives (ACV et services d'archives en général)? Aux collaborateurs? Comment mesure-t-on leur impact et leur succès auprès du public? Qu'en reste-t-il une fois terminées?
- Métier: Quelle est la nature de ce type d'expérience? Est-elle une nécessité ou s'agit-il d'un privilège réservé à quelques institutions? Cette pratique a-t-elle un avenir aux ACV?

1.2 Démarche

Les réponses à ces questionnements ont été élaborées en prenant appui d'une part sur la lecture de la documentation interne relative aux expositions, d'autre part sur la consultation de littérature secondaire. Elles ont aussi été inspirées tant par les témoignages et le ressenti d'un échantillon de personnel des ACV ayant ou pas collaboré à la mise en place des expositions, que par l'expérience d'autres services d'archives situés principalement en Suisse, mais aussi en France et ailleurs. Cette seconde récolte de témoignages a été menée dans un but comparatif, dans l'idée d'observer ce qui est fait dans d'autres institutions. Dans les deux cas de figure, l'anonymat a été assuré.

Les déclarations en interne ont été recueillies par le biais d'entretiens basés sur un questionnaire de 13 questions (*Annexe n° 2 : Questionnaire interne* et *Annexe n° 3 : Grille d'analyse du questionnaire interne*). Dix personnes ont été interrogées.

L'enquête extra muros a par contre été effectuée à l'aide d'un questionnaire de 22 questions, qui mêle des choix multiples et laisse de la place au texte libre. Ce formulaire a été élaboré avec le logiciel *LimeSurvey*.²

¹ Dans ce rapport la forme masculine désigne tant les personnes de sexe féminin que de sexe masculin.

² Les résultats de ce questionnaire sont livrés avec ce rapport en deux documents : un document (PDF) résumant les réponses complètes, et un document (PDF) résumant les réponses incomplètes fournies par les participants au questionnaire.

2 L'exposition annuelle des ACV – Un bilan

Ce chapitre et les suivants sont construits en suivant les trois niveaux de réflexion mentionnés plus haut, à savoir le contenu des expositions, la valorisation des ACV et leur apport au métier d'archiviste.

2.1 L'exposition en images³

Les infographies suivantes résument l'exposition annuelle qui se déroule aux ACV. La première image en décrit les caractéristiques principales, alors que les deux suivantes en présentent, chronologiquement, le contenu.



³ Une représentation en images a été choisie dans le but d'alléger ce rapport.

L'EXPOSITION AU FIL DES ANNEES



2003
Le Centenaire du Centenaire
Célèbre la création du canton de Vaud et son entrée dans la Confédération

2005
Crime et châtimeux aux ACV selon les sources des XIXe et XXe siècles
Expose le fonds de la délinquance, et porte sur des cas résolu ou non

2007
Quand l'héraldique prend ses quartiers
Porte sur le fonds d'héraldique et de généalogie des ACV

2009
Des coulisses à la lumière. 19 mois de chantier sous l'œil du photographe
Retrace en photographie les différentes étapes du chantier d'extension des ACV

2002
Un bâtiment en mutation
Etapes en photographie du chantier qui s'est déroulé entre le 1er octobre et le 31 décembre 2001

2004
Le singulier aux Archives cantonales vaudoises
Présente toutes sortes d'objets surprenants conservés aux ACV

2006
Supercherie et mystification. Les faux aux ACV
Montre les faux en tant qu'outil, avec la diplomatie, pour la découverte de la vérité

2008
Vaud se (re)présente. Flâneries cartographiques
Montre cartes et plans des siècles d'or de la cartographie (XVIIe - XIXe siècle)

2010
Incursions photographiques. L'administration cantonale vaudoise dans l'objectif
Présente l'histoire de l'administration cantonale vaudoise



2011
Le livre ? Aux archives
Commémoration de la date du premier texte imprimé dans le Pays de Vaud (1481). La question de la place de l'imprimé à nos jours est abordée

2012
Line & la Mode de 1943 à 1988 dans la presse lausannoise
Présentation des dessins de Jacqueline Jonas qui illustre les catalogues de magasins d'habits

2013
Vaud vu du ciel 1930-1960
Photos aériennes et de meetings prises par le pilote Alphonse Kammacher et son fils

2014
Entre mémoires et commémorations, les Archives cantonales vaudoises en 2014
Commémoration de la fondation des ACV et de divers grands événements

2015
Les temps changent ! Tout fout le camp ? La conservation à l'ère du numérique
La reproduction et la conservation de l'information à l'ère numérique, illustrée par Mix&Remix

2016
Archives psychiatriques «Faut-il consulter ? »
Présentation des dossiers des archives psychiatriques et mise en lien avec l'art brut

2017
Louis Dumur (1863-1933), homme de lettres d'origine vaudoise et grand témoin de son époque
Présente la vie et l'œuvre de l'écrivain Louis Dumur

2018
Hier au quotidien, photographies de Hélène Tobler
Photographies de la photographe/reporter Hélène Tobler

À VENIR
Salut les donateurs. Vers des archives du citoyen
Invitation à déposer des documents aux archives

L'exposition annuelle a évolué au fil du temps. Elle a pris de l'ampleur, et ses réalisateurs ont gagné en assurance. Les grandes transformations qu'on peut mentionner sont :

- L'agrandissement : l'exposition n'occupe plus que deux vitrines, mais s'étend jusqu'aux murs extérieurs du bâtiment des ACV ;
- L'optimisation de l'espace physique (amélioration de l'éclairage, du mobilier) ;

- Les originaux ne sont plus exposés, ils sont remplacés par des reproductions. Ceux-ci étaient présentés lors des premières expositions, mais afin de protéger les documents et de ne pas manquer au devoir de leur conservation et protection, il a finalement été choisi de présenter des répliques ;
- La mise en place de nouvelles prestations telles que des visites guidées, des débats, des conférences, et un site dédié ;
- L'intervention d'aides externes (graphiste, historien de l'art) dès l'exposition 2014 ;
- La professionnalisation de la pratique ;
- Le passage de thématiques centrées sur des objets à des thématiques centrées sur des problématiques archivistiques ou autres.

Pour ce qui est du choix des sujets, les critères appliqués sont les suivants :

- Thématique d'actualité ;
- Potentiel documentaire du fonds ;
- Opportunité des circonstances, comme l'arrivée d'un nouveau fonds, ou son traitement ;
- Opportunité de dates telles qu'un jubilé, une commémoration;
- Envie de traiter une thématique.

2.2 Valorisation

Les entretiens menés aux ACV et le questionnaire en ligne ont permis non seulement de définir le contenu et les caractéristiques des expositions, mais aussi de déterminer leurs apports aux institutions qui les mettent en place.

Au total, dix entretiens ont eu lieu au sein des ACV dans le but d'en savoir plus sur les ressentis des collaborateurs envers l'exposition annuelle.

Parmi les personnes interviewées, sept ont participé activement au moins une fois à la conception ou à la mise en place des expositions.

Les trois autres n'ont pas vécu cette expérience, mais leur ressenti au sujet de l'exposition était tout de même important à relever.

Si l'on réunit les concepts les plus cités lors des interviews, cela donne lieu à cette représentation⁴ :



En termes de valorisation, ce qui est ressorti des entretiens est que l'exposition annuelle est un important outil de mise en valeur des :

- Fonds. Elle est conçue uniquement autour des fonds conservés sur place ;
- Archives au sens large, donc comme fonds, discipline, bâtiment et institution. En effet, selon la thématique traitée dans l'exposition, on constate la mise en évidence de :
 - Documents et objets conservés aux ACV (2003, 2004, 2005, 2017) ;
 - Bâtiment (2002, 2009) ;
 - Problématiques liées à la discipline archivistique (2008, 2014, 2015, 2016, 2018). Par exemple le thème de la conservation et duplication des cartes et plans, ou la méta-exposition de 2014 qui a permis aux Archives de s'interroger sur elles-mêmes et sur le rôle des archivistes, sur la mémoire et l'histoire. En 2016 l'exposition sensibilise au débat sur la conservation et diffusion des données personnelles en s'appuyant sur les dossiers des archives psychiatriques. L'actuelle exposition (2018) propose un questionnement sur la conservation des photographies de presse. Les expositions sont un moyen qui peut s'avérer efficace pour déclencher l'intérêt sur un sujet, prendre connaissance des complications qui le concernent, et enfin (on le souhaite), tenter de résoudre la problématique. Le fait que des autorités assistent au vernissage des expositions, ou que ces dernières aient été l'objet d'une collaboration entre partenaires, peut aider à obtenir un soutien financier, matériel ou intellectuel pour parvenir à des solutions.

⁴ Les quatre gradations de couleur ainsi que les différentes tailles indiquent la fréquence à laquelle le concept est ressorti, du plus fréquent (vert foncé, grand) au moins fréquent (vert clair, petit). Les récurrences se réfèrent à des *concepts*, pas forcément à des mots utilisés ponctuellement (même si c'est souvent le cas).

- Compétences des collaborateurs. Réalisées en équipe, ces expositions sont une opportunité pour :
 - Valoriser les compétences singulières des différents collaborateurs ;
 - Échanger/Enrichir réciproquement les connaissances ;
 - Mettre en exergue la diversité des compétences « annexes » des archivistes (héraldique, photographie, histoire...) ;
 - Augmenter la cohésion interne de l'équipe ;
 - Créer de partenariats à travers l'intervention de mandataires externes aux ACV.

Cette valorisation a autant d'importance que la valorisation des documents, d'autant plus que la collaboration est un point inscrit dans le Code international de déontologie des archivistes⁵ :

Les archivistes travaillent en collaboration avec leurs collègues et les membres des professions voisines afin d'assurer universellement la conservation et l'exploitation du patrimoine documentaire. (Art. 10)

Au sujet de la valorisation des collaborateurs et de leurs compétences, bien que les propositions du sujet d'exposition soient généralement soumises par le directeur, la grande majorité des personnes interrogées (cinq sur les sept participants à la création de l'exposition) estiment avoir pu influencer ce choix, en suggérant quelles pièces exposer, en signalant quel procédé technique était ou n'était pas applicable, ou en proposant même d'autres sujets d'exposition. Ces influences sont positives, mais restent assez « retenues », timides, en contraste avec l'enthousiasme, la fierté et l'affection montrés envers cette pratique et le fait d'y participer. Les raisons de la réserve quant à la prise en main de l'exposition par des propositions de sujet peuvent être multiples : manque de temps, manque d'audace, méconnaissance d'avoir ce « droit de choix »...

Travailler sur un sujet proposé par le directeur n'empêche pas la valorisation des collaborateurs, et leurs connaissances mais constitue tout de même une petite limite. Celle-ci serait encore plus efficace si les collaborateurs proposaient eux-mêmes des sujets, des outils, des démarches qu'ils maîtrisent ou qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Il est tout de même important de souligner que depuis le début jusqu'en 2014, les expositions ont été mises en place sans aide externe⁶, de la conception à la réalisation du matériel qui les accompagne. Hormis pour l'exposition 2018, pour laquelle l'affiche a été commissionnée à une graphiste, ce support d'importance non négligeable, étant une « marque », une carte de visite de l'exposition, est réalisée par le photographe des ACV.

L'exposition annuelle est donc le résultat de la mise en commun des savoirs de plusieurs collaborateurs des ACV. Le directeur (M. Gilbert Coutaz), la restauratrice (Mme Anne Bellanger) et le photographe (M. Olivier Rubin) représentent trois constantes toujours présentes dans la mise en œuvre des expositions et leurs connaissances dans les domaines respectifs sont précieuses pour la réalisation des expositions.

⁵ CIA, 1996. Code de déontologie des archivistes. *Ica.org* [en ligne]. [Consulté le 3 août 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.ica.org/sites/default/files/ICA_1996-09-06_code%20of%20ethics_FR.pdf

⁶ Par exemple en 2014 une historienne de l'art a contribué à la réalisation de l'exposition.

Les entretiens internes ont permis de révéler un grand nombre d'autres apports et opportunités issus de l'exposition, non seulement pour les ACV mais pour les archives en général :

- Une réflexion : particulièrement citée lors des entretiens, car ces expositions peuvent la stimuler tant auprès des professionnels qu'auprès du public et des chercheurs, à qui certaines problématiques archivistiques sont rendues accessibles par vulgarisation. Les expositions peuvent constituer un point de départ pour une future recherche ou approfondissement d'une question, et être l'occasion d'un échange sur un sujet donné, par exemple à travers des débats organisés dans le cadre de l'exposition;
- De la visibilité : tant des documents que des problématiques et de l'institution, auprès du public mais également auprès des personnalités politiques souvent présentes au vernissage, ou encore dans les médias par le biais d'articles générés en lien avec l'exposition ;
- La lutte contre les clichés dont l'archiviste et les archives sont l'objet ;
- Le rassemblement car elles créent, comme vu précédemment, une cohésion dans l'équipe ;
- La diffusion de l'information ;
- La mise en évidence des problématiques archivistiques : l'exposition annuelle permet de sensibiliser corps de métier, usagers, personnalités politiques, etc. à certaines problématiques liées à la profession. Selon la moitié des personnes interviewées, ces problématiques peuvent être abordées grâce aux expositions. Personne n'affirme le contraire. Les autres participants ne se sentaient vraiment pas concernés par la question, ou trouvaient la donnée difficilement mesurable. Au sujet des problématiques retenues ou privilégiées, une personne a remarqué la résolution de plusieurs problématiques physiques grâce à l'exposition, notamment avec l'amélioration de l'espace d'exposition (lumière, mobilier, organisation de l'espace) ;
- Des nouveaux défis : la réalisation de l'exposition demande parfois à développer des nouvelles compétences (utilisation de logiciels particuliers, compétences en muséologie...) ;
- Un gain de temps dans la gestion de nouveaux fonds qu'on utilise pour les expositions. Mettre en place une exposition basée sur un fonds fraîchement reçu implique d'en prendre rapidement connaissance, d'en tirer l'essentiel et le meilleur et d'estimer son potentiel pour ensuite le classer, et le gérer. L'exposition demande donc du temps pour sa préparation, mais permet aussi d'en gagner en opérant une sorte de prétraitement des fonds. Anne-Catherine Marin parle de ce concept en termes de cercle vertueux pour les services d'archives : avec les expositions, on prépare la documentation en traitant le fonds qu'on expose, et grâce à la visibilité qui en résulte il arrive que des dons ou des legs soient faits.⁷

⁷ MARIN, Anne-Catherine, 2017. Archivistes, tous médiateurs ? Petites réflexions sur les pratiques professionnelles. *La Gazette des archives*. Année 2017-3. N° 247, pp. 145-152. ISSN 0016-5522, p. 148.

Bien qu'indéniablement intéressante et utile à organiser, l'exposition annuelle lance un certain nombre de défis aux Archives qui la montent. La notion de contrainte liée à cette activité est assez fortement ressortie lors des entretiens internes.

Ces contraintes peuvent être de nature différente :

- Organisationnelle :
 - La plus grande difficulté mentionnée est la coordination entre les différents réalisateurs pour la mise en place de l'exposition (6/7 personnes participant activement ont souligné ce problème). Respecter les délais et pouvoir mettre en place le vernissage le 24 janvier est un véritable défi.
 - Par opposition, travailler seul peut aussi se révéler contraignant à cause de la charge de travail et de la responsabilité non négligeables que demande l'exposition.
- Disciplinaire :
 - Le manque de notions en muséologie, scénographie ou graphisme est problématique car en leur absence les archivistes doivent faire appel à des intervenants externes, ou demander aux collaborateurs de relever un défi supplémentaire pour pallier ce manque.
 - Il est également difficile de trouver des thématiques archivistiques qui peuvent mettre en exergue les objets plutôt que les documents textuels conservés aux ACV.
- Physique :
 - Le hall où l'exposition a lieu a des caractéristiques à double tranchant pour les expositions : si, d'une part, il s'agit d'un lieu de passage qui permet de plonger directement dans l'exposition tous ceux qui entrent aux ACV, ainsi que de meubler agréablement l'espace, d'autre part, il comprend aussi un petit lot d'éléments contraignants, déjà mentionnés.⁸

Une ultime problématique en lien avec l'exposition concerne son impact sur le public, qui est difficilement mesurable. Cela pose un problème car ces données pourraient prouver l'importance (ou pas) des expositions auprès des visiteurs, des autorités, etc., et aider à mieux identifier le public. Elles permettraient également d'ajuster l'exposition en conséquence, à en développer les points forts et à réduire les failles.

Ce qui rend l'analyse de cette donnée difficile est la nature du hall où l'exposition est présentée, qui a essentiellement un rôle de passage, un endroit par lequel les visiteurs transitent pour se rendre à la salle de lecture.

Le livre d'or est l'une des rares opportunités de mesurer l'impact de l'exposition. Celui-ci ne contient pas uniquement des messages relatifs aux expositions, mais aussi des références à des visites de groupe, ou événements particuliers liés aux archives tels que l'arrivée d'un nouveau fonds.

Les messages concernant les expositions remplissent entre deux et six-huit pages. Cela dépend des visites de groupe qui ont eu lieu mais aussi de l'exposition elle-même. Parmi celles qui ont eu le plus de succès se trouvent les expositions : *Supercherie et mystification. Les faux aux Archives cantonales vaudoises* (2006), *Line & la Mode de 1943 à 1988 dans la presse lausannoise* (2012), *Entre mémoires et*

⁸ Voir p. 4 du présent rapport.

collaborations, les Archives cantonales vaudoises en 2014 (2014), et Hier au quotidien, photographies de Hélène Tobler (2018).

Comme c'est souvent le cas, les commentaires que le livre d'or contient sont positifs, rien de surprenant. Ils sont néanmoins parlants, avant tout en tant que témoignages de l'intérêt du public envers l'exposition :

Exposition temporaire = expérience à renouveler. Affiches : l'Art nouveau à la vaudoise... Très intéressant. (2003)

À espérer qu'une telle initiative puisse connaître des extensions : on aimerait en voir davantage sur ces beaux fonds. (2016)

Merci ! Wir haben den Besuch sehr genossen – Spannend + informativ; das sieht man nicht oft bei Archivaren. (2006)

En même temps, certaines parmi ces déclarations montrent l'exposition en tant que moyen de mise en valeur de trois éléments auparavant cités : les fonds d'archives, les pistes de réflexion, et les Archives elles-mêmes :

Expo qui égaie un peu les austères ACV, intéressante tant sur le plan esthétique que sur le plan sociologique. Et bel hommage rendu à une créatrice de talent. (2012)

Une belle découverte de la richesse de ces fonds d'archives ! Merci pour cette mise en valeur, fort bienvenue. (2016)

Un passage des Historiens bordelais aux Archives cantonales vaudoises qui restera un beau souvenir et nous donne envie de revenir consulter les archives ! (2018)

L'idée de présenter de petites expos aux ACV est très bonne. Elle met en valeur les collections / fonds et rend ce bien austère bâtiment plus vivant et agréable à fréquenter. J'ai consacré à l'expo « Mode » et à celle-ci 2 art. dans Domaine Public. Ont-ils été les seuls ?... (2013)

Encore une belle invitation à aller voir et à découvrir, afin de pouvoir bien et mieux comprendre. Il y a vraiment matière à réflexion ! Les générations à venir vous en sauront gré. Merci. (2013)

De belles pistes de réflexion. (2018)

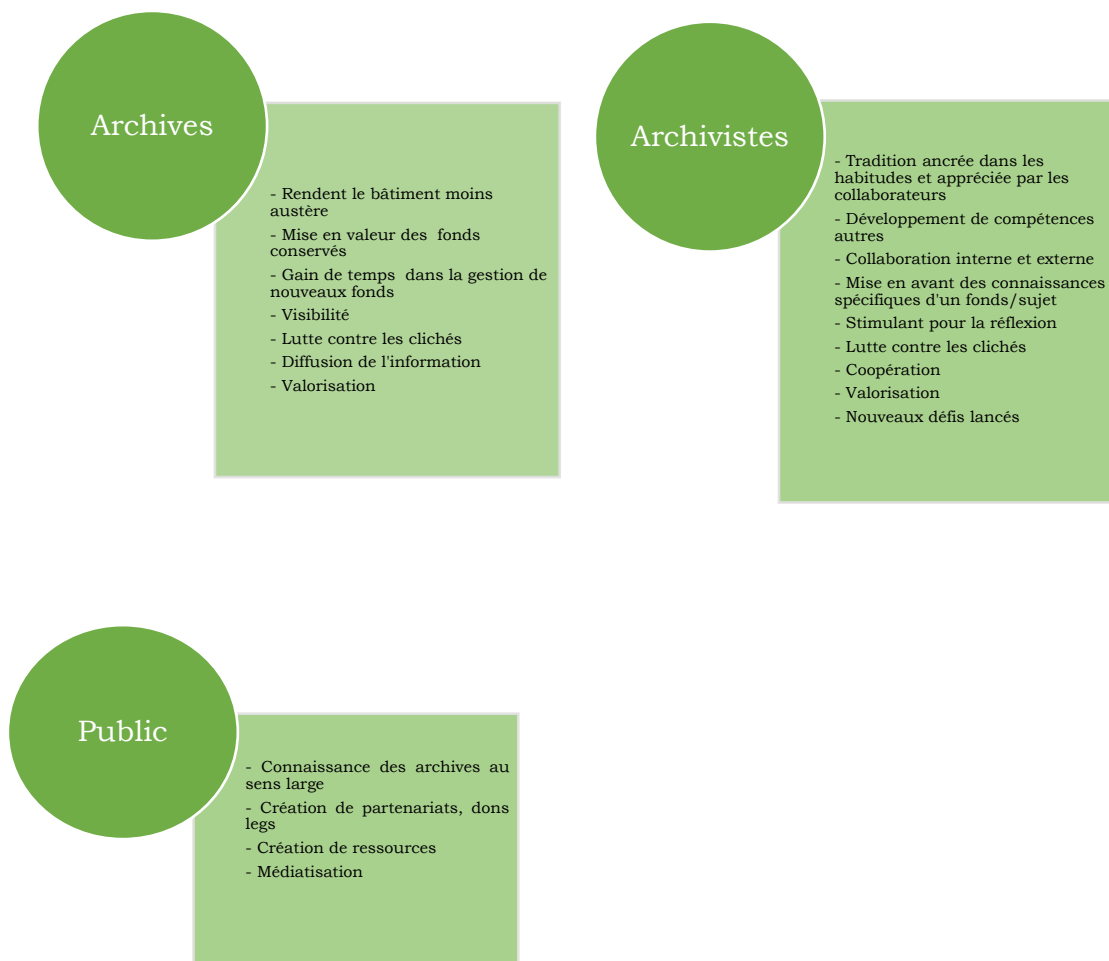
Il y a toujours et encore de la matière à réflexion. Merci beaucoup. (2013)

Excellente initiative des ACV – un dialogue avec l'Unil – si proches. (2018)

Permettez à un chancelier d'État – le treizième depuis 1803, sans haut-de-forme, sans queue de pie mais si fier de son appartenance au corps de l'administration

– de féliciter les Archives cantonales vaudoises pour la pertinence et la qualité de l'exposition et tout le travail qu'il y a derrière. (2010)⁹

Si l'on résume les aspects abordés, l'apport de l'exposition annuelle se traduit ainsi :



⁹ ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, *Livre d'or des groupes et des visites*, Archives des archives cantonales. 1996-2018, 3 livres.

Terminons cette section sur une note positive : une fois terminée, une trace de l'exposition annuelle est gardée aux Archives à travers :

- Le site de l'Etat de Vaud (<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/archives-cantonales-vaudoises-acv/manifestations/>) contenant les images et le dossier d'exposition ;
- La documentation papier recueillie pendant la préparation de l'exposition ;
- Les articles et enregistrements en lien avec les expositions.

Ces éléments peuvent constituer une base de recherche et des pistes de réflexions futures pour des chercheurs qui souhaiteraient approfondir les thématiques abordées par l'exposition. Même une fois terminée donc, l'exposition annuelle peut apporter quelque chose aux ACV.

2.3 Et ailleurs... ? Les expositions dans d'autres services d'archives

La mise sur pied d'une exposition n'est pas une exclusivité des ACV. Un questionnaire a été diffusé afin de récolter les données nécessaires pour effectuer une comparaison. Il a été transmis d'abord via Facebook le 1^{er} juillet 2018 par le groupe « Je suis archiviste et j'aime mon métier ». Le but de cette diffusion était d'obtenir des réponses venant de France et peut-être d'ailleurs (Canada, Sénégal...), les membres du groupe venant d'un peu partout dans le monde.

Le 4 juillet 2018, le questionnaire a été transmis à de potentiels participants, d'abord via la newsletter *Swisslib*, adressée aux professionnels en information documentaire, et ensuite, le 10 juillet, via la newsletter de l'AAS (Association des archivistes suisses).

Les 22 questions reprenaient le questionnaire exploité pour les entretiens internes. Des ajustements ont été nécessaires afin de limiter le plus possible les ambiguïtés, les questionnaires étant anonymes. Le formulaire était accessible en français, en allemand, et, sur demande, en italien.

Au total, 103 réponses, dont 65¹⁰ complètes et 38 incomplètes, m'ont été transmises. Le nombre de participants et la qualité des réponses étaient assez satisfaisants pour se faire une idée des pratiques d'expositions dans les services d'archives. L'équilibre des langues entre le français et l'allemand a été presque respecté (en légère minorité, soit 29/65 questionnaires en allemand). Aucune réponse en italien n'a été enregistrée.

Avant d'entamer l'analyse des résultats obtenus, il est important de considérer brièvement les réponses incomplètes enregistrées, pour savoir quels enseignements en tirer. De leur examen, on remarque que les participants ont soit :

- simplement ouvert le questionnaire sans l'entamer du tout (17/38),
- exécuté le questionnaire jusqu'à la question 2 (« Vous êtes situés : ») (21/38),
- rempli le questionnaire jusqu'à la question 3 (« Organisez-vous des expositions dans votre institution ? ») (9/38, dont 3 ont répondu « oui », 6 ont répondu « non »).

La première option relève de la simple curiosité, des connaissances m'ayant avoué avoir ouvert le questionnaire pour « voir à quoi il ressemblait ». Or, ouvrir le lien du questionnaire, génère et transmet automatiquement une réponse.

¹⁰ Les Archives fédérales suisses ayant répondu quatre fois, dont trois fois de manière très similaire, j'ai pris la décision de retenir toutes ces réponses sans les fusionner. Bien que de facto il s'agisse de la même institution, j'ai considéré qu'elle est composée de différents départements. De plus, les tendances des réponses étant pour la plupart bien tranchées, une fusion n'aurait pas beaucoup changé le résultat de l'enquête.

Le fait de s'arrêter à la question 2 ou 3 montre peut-être un manque de clarté dans mon introduction, qui annonçait que le questionnaire s'adressait aussi aux personnes n'effectuant pas d'expositions. Les participants ayant répondu « non » à la question 3, voyant d'autres questions suivre, ont peut-être jugé ne pas être en mesure d'y répondre, ne faisant pas d'expositions, alors qu'il s'agissait de réflexions ouvertes.

Pour ceux qui ont répondu « oui » à cette question, l'explication la plus probable est que les participants aient pris trop de temps pour répondre aux questions. Dans ce cas le logiciel bloque le questionnaire et n'enregistre pas les résultats.¹¹

Concernant la diffusion du questionnaire via Facebook, les réactions n'ont pas vraiment eu d'ampleur, si l'on considère le nombre total des membres du groupe interrogé (1493, moi exclue, en date 15 août 2018). Il faut relativiser en disant que la page et la communauté étant très vivantes (et intéressantes, donc chapeau aux administrateurs de la page !) la publication mentionnant mon questionnaire a vite perdu de la visibilité au fil de l'actualité. N'empêche que, malheureusement, il est difficile de mener une analyse comparative fiable avec 61 réponses locales et uniquement 4 non locales (dont 3 réponses venant de France et une du Luxembourg). La comparaison faite se basera donc surtout sur la littérature secondaire consultée.

Quand on analyse un questionnaire, il est important de tenir compte des réponses non exploitables même au sein des questionnaires en apparence dûment complétés. Il est possible que la même institution ait répondu plusieurs fois. Ou encore, qu'un participant ait répondu par «-» à certaines réponses à développement. Il ne faut également pas oublier les éventuels travers : les participants ont-ils tous répondu sincèrement ou ont-ils répondu en essayant de deviner ce que j'aurais aimé relever ? Un sociologue pourrait faire une réflexion plus poussée sur ces biais éventuels, ce qui n'est pas le but de mon travail.

Au total, 65 questionnaires ont été dûment remplis. Parmi les participants, on identifie :

- Les Archives fédérales suisses (4)
- Des Archives cantonales (16)
- Des Archives communales (23)
- Des Archives d'organisation (5)
- D'autres Archives, par exemple des Archives départementales en France, des Archives privées, de musée, de diocèse, d'entreprises, etc. (17).

Dont, je le rappelle :

- 61 situées en Suisse
- 3 en France
- 1 au Luxembourg.

Traitions maintenant les données relatives aux expositions. De tous les services d'archives participants, 34 mettent en place des expositions contre 31 qui n'en réalisent pas.¹² Ce résultat est donc assez encourageant ; il montre que ce moyen de valorisation est quand même relativement exploité.

¹¹ Trois participants m'ont signalé ce problème, et m'ont prévenue avoir refait le questionnaire complet. D'autres ont peut-être pris l'initiative de refaire le questionnaire, sans m'en informer. Certains de ces résultats incomplets ont donc pu, malgré tout, être récupérés et exploités grâce à l'amabilité des participants.

¹² Les personnes ayant répondu par « non » étaient automatiquement envoyées à la fin du questionnaire, aux questions 21 (« Pour un service d'archives, que représente le fait de pouvoir mettre en place une exposition dans ses locaux ? Sont-elles une chance, une nécessité, un luxe... ? Pourquoi ? ») et 22 (« Remarques »).

Les participants ont soit mentionné les titres, soit décrit le contenu de leurs expositions. Une donnée intéressante (hormis la grande diversité de thèmes traités) est la présence d'expositions virtuelles, citées à deux reprises. Bien entendu, le fait de ne pas les nommer ne signifie pas que les institutions n'en mettent pas en place, mais au contraire les répertorier en les différenciant des expositions physiques montre qu'elles peuvent être considérées comme un moyen à part entière pour la mise en valeur des archives. Il ne faut pas les juger comme une simple traduction, une copie numérique de l'exposition physique, car elles ont leurs spécificités. Les expositions en ligne peuvent attirer du public à l'exposition physique et offrent l'opportunité de la voir à ceux qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'aux archives.

Sauf dans un cas, les expositions ont lieu avec de la documentation présente sur place, comme c'est le cas pour les ACV. Ce choix permet la mise en valeur du patrimoine unique conservé par chaque service d'archives, et une aide à la découverte de l'institution, de son rôle et de son importance. Toutefois, il arrive que des institutions puissent difficilement mettre en place des expositions, comme quelqu'un l'a signalé dans la section « Remarques » du questionnaire : *des prêts sont accordés pour faire des expositions, le service ne pouvant pas en organiser lui-même*. Le prêt des documents a donc ses avantages aussi, en permettant de construire des expositions, et en créant des partenariats.

Les premières expositions remontent aux années 1970, la plus ancienne mentionnée datant de 1974. Peu d'autres sont citées pour cette époque. Les services qui ont commencé le plus tardivement à exposer le font à partir de 2017. L'essor des expositions a lieu autour des années 2010-2012. Toujours dans une optique comparative, il y a un clair retard vis-à-vis des voisins français. Dans ce cadre, les ACV ne sont pas précurseurs, mais elles se situent tout de même en avance par rapport à la moyenne.

En ce qui concerne la fréquence des expositions, la plupart des services en propose moins qu'une fois par année, ou une fois par année. Rares sont les services qui exposent plusieurs fois par an. Certains soulignent bien que cela dépend des occasions (anniversaires, commémorations...).

Les documents restent en place quelques mois (environ entre 2 et 6 mois) pour la plupart des cas, mais un bon nombre d'institutions n'exposent que quelques semaines voire quelques jours, ou même un seul jour, à l'occasion de la *Nuit des Musées*.

Selon l'enquête, la majorité des institutions expose les originaux régulièrement ou occasionnellement. Seules quatre institutions ont répondu négativement au questionnaire. Cette donnée doit être considérée avec la durée de l'exposition. Il y a en effet une nette différence entre exposer un document original pendant un ou trois jours, ou pendant une année entière. Malgré cela, même les institutions qui n'exposent que pendant quelques jours n'exposent pas systématiquement des originaux.

En France la tendance est plutôt d'exposer les originaux.¹³ Dans le guide de Xavier Guillot et Ariane James-Sarazin, il est aussi conseillé de privilégier les originaux lors des expositions si celles-ci n'excèdent pas les trois-quatre mois. Autrement, une rotation est nécessaire pour la protection des documents plus délicats.¹⁴

Comparées à ce cadre, les ACV présentent leurs documents et objets plus longtemps par rapport à la plupart des autres institutions, ce qui est plutôt un

¹³ CASTAGNET, Véronique, BARRET, Christophe, et PEGEON, Annick, 2012. *Le Service éducatif des Archives nationales par chemins de traverse*. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. Education et Didactiques. ISBN 978-2-7574-0350-1, p. 42.

¹⁴ GUILLOT, Xavier, JAMES-SARAZIN, Ariane, 2009. *Les archives s'exposent*. Les petits guides des archives. Paris : Archivistes français formation, ISBN 978-2-900175-00-2, pp. 8-9.

avantage, les citoyens ayant plus de temps pour en profiter, bien qu'il ne s'agisse que de reproductions, les originaux ne pouvant pas supporter un temps d'exposition si long.

Peu de services font évoluer leur approche de l'exposition. La plupart des participants (24/34) signalent qu'au fil du temps il n'y a pas eu de changements dans la conception ou la mise en place des expositions. Ceux qui ont opéré des modifications ont agi sur les plans suivants :

- Changement de matériaux exploités ;
- Aménagement ou changement de l'espace d'exposition ;
- Alternance entre exposition physique et virtuelle ;
- Collaboration avec des musées, commissaires d'exposition, graphistes, autres institutions ;
- Types de titres, textes exposés, contenu ;
- Changements qui suivent les changements liés à l'institution¹⁵ ;
- Protection des originaux¹⁶ ;
- Davantage de reproductions de documents ;
- Évolution de la conservation préventive¹⁷.

Les quatre premiers points ont été cités à plusieurs reprises. Les raisons à l'origine de ces changements sont dues aux disponibilités en termes de ressources humaines, financières, matérielles, en égale mesure. Aucune de ces trois ressources n'est particulièrement ressortie du lot des réponses données par les participants.

L'apport des expositions aux services d'archives interrogés, ainsi que pour les services d'archives en général, a été défini dans les termes suivants par les participants au questionnaire :

- Visibilité ;
- Mise en valeur des collections, de l'institution et du métier, de *son rôle social et sociétal*, ainsi qu'une sensibilisation de son importance ;
- Visiteurs, tant en quantité qu'en diversité des profils ;
- Donations ou legs ;
- *Goodwill*¹⁸ ;
- Diminution de la peur des nouveautés ;
- Connaissances pour collaborateurs et institution ;
- Collaboration avec d'autres institutions mais avec le public aussi, qui peut aider à comprendre un fonds ;
- Vulgarisation ;
- Lutte contre les clichés, création d'une image positive des archives et leur potentiel en termes de médiation ;
- Moyens obtenus grâce à la visibilité ;
- Arguments « vendeurs » pour justifier les archives, leur existence ;
- Fausse impression que les Archives sont des institutions comparables à des musées.

¹⁵ Je cite ici le commentaire d'un participant : *On doit s'adapter aux changements de l'institution (elles [les expositions] s'intègrent dans une problématique plus grande : portes ouvertes, vie de l'institution...).*

¹⁶ J'interprète : l'institution exposait autrefois des originaux, mais a ensuite arrêté.

¹⁷ J'interprète : suite à une prise de conscience des dangers liés à l'exposition des originaux, ou l'adoption d'une règle ou norme relative à la conservation, l'institution n'expose désormais que des copies.

¹⁸ Terme que je traduis par « Bonne volonté » ou « Bienveillance » et que j'interprète comme étant l'implication des collaborateurs.

Les trois premiers points ont fait l'objet d'un très grand nombre d'occurrences.¹⁹

Au vu de ces données, beaucoup de raisons justifient la mise en place et la présence de l'exposition annuelle aux ACV ou plus généralement des expositions dans les services d'archives. En même temps, le dernier point met en avant un autre point de vue, selon lequel les expositions sont des activités dont s'occupent les musées, et non les Archives, et que mettre en place ces activités pourrait avoir un effet négatif sur ces institutions.

Le montage d'expositions, bien que défini fort utile et important par les professionnels consultés, ne se fait toutefois pas sans difficultés. Comme à l'interne, à l'externe²⁰ les difficultés sont représentées de manière assez équilibrée par des contraintes d'organisation, de gestion de l'espace et de manque de ressources (matérielles, humaines, financières). Trois participants ont également suggéré un manque de temps, la difficulté de réunir des photographies chez des particuliers, et le fait que l'exposition se situe dans les dépôts, donc dans l'outil de travail exploité par les archivistes. La difficulté la plus nommée (23 participants ont coché cette option) reste les ressources humaines, rapidement suivies par la gestion physique de l'espace où l'exposition a lieu (19). Les ACV ne sont donc pas les seules confrontées à ce genre de difficulté.

Établir le nombre de visiteurs des expositions en archives n'est pas chose aisée pour d'autres services d'archives non plus. Malgré cela, ce n'est pas une écrasante majorité qui ne peut pas comptabiliser les visiteurs : 15 participants sur 34 arrivent à le faire. Quant aux différentes techniques de comptage, deux ont la première place : les statistiques et le comptage manuel. Le livre d'or et les registres sont d'autres moyens de compter les visiteurs. Personne ne fait recours à des billets d'entrée.

Sur une page du site des Archives de France (<https://francearchives.fr/article/37978>), les chiffres issus des expositions ou autres activités culturelles font partie des données statistiques recueillies annuellement par le ministère de la Culture auprès de différents services d'archives (nationales, départementales, régionales, communales, d'établissements publics, etc.).

¹⁹ Respectivement 40, 25, et 10 fois.

²⁰ Les participants pouvaient cocher plusieurs réponses.

Les chiffres illustrent :

- Le nombre d'expositions réalisées ;
- Le nombre de visiteurs (dont scolaires) ;
- Les expositions réalisées en collaboration avec d'autres services ;
- Les expositions virtuelles (oui/non) ;
- Le nombre d'élèves accueillis ;
- Le public des conférences, lectures et autres ;
- La fréquentation totale du service (séances en salle de lecture, expositions, scolaires, autres actions culturelles).

Ces informations sont précieuses, car elles permettent de mettre en lumière et de mesurer l'impact des activités de médiation effectuées par le service d'archives. Elles offrent également des données qui, transmises aux autorités, peuvent faciliter l'obtention du support de l'État, mener à une évolution des activités de médiation, et conséquemment à une amélioration de la valorisation des archives, donc du patrimoine culturel.

Pour revenir à mon enquête, il ressort des données recueillies en externe, que les visiteurs²¹ sont principalement des personnes qui viennent dans l'intention de visiter l'exposition ; elles ne passent pas vraiment visiter les Archives. Les usagers du service ainsi que ceux qui suivent une visite guidée font partie des deux autres grands publics qui fréquentent les expositions. Le peu de différence entre les visiteurs qui fréquentent uniquement l'exposition, ceux qui viennent surtout consulter les documents et ceux présents pour des visites guidées, montre à quel point une exposition est une opportunité non seulement pour faire visiter les archives, mais aussi une occasion pour montrer d'autres documents aux visiteurs recherchant toutes autres informations, et qui ne sont pas au courant de la diversité ou particularité des éléments exposés. Les services d'archives participant à l'enquête, ainsi que les ACV, ont bien vu et saisi cette opportunité de faire d'une pierre deux coups, en valorisant des documents et objets, ainsi que leur institution. Enfin, en ce qui concerne les autres services d'archives, la trace laissée se résume à trois éléments en particulier²² :

- Les articles de presse ;
- Les brochures ;
- Les sites internet dédiés.

De nouveau, on voit le grand apport que l'exposition laisse en héritage à travers le contact et la présence dans les médias, qui peuvent amener à des partenariats et à une plus grande visibilité des archives, ainsi qu'une documentation de base, tant physique que numérique, accessible aux chercheurs et non-chercheurs.

Il faudrait par contre que les Archives mettent un plus grand accent sur les débats, les conférences ou les catalogues d'exposition. Cet aspect est très répandu en France, où la pratique des expositions dans les services d'archives est plus fréquente et plus calquée sur les expositions qui ont lieu dans les musées. Les ACV font preuve d'un grand engagement en s'appropriant la quasi-totalité des événements ou du matériel qui peuvent accompagner les expositions.

²¹ À ce sujet, les participants pouvaient cocher plusieurs réponses.

²² Les participants pouvaient cocher plusieurs réponses.

3 Métier

Les entretiens internes menés laissent penser que la réalisation d'expositions dans le cas des ACV s'intègre bien au métier et n'impacte pas (ou peu) l'accomplissement d'autres activités courantes.

Sept personnes interviewées trouvent qu'il y a peu d'effet sur leur travail journalier. Sur les 10 personnes interrogées une estime qu'il y a un impact, mais que la préparation de l'exposition consiste en un prolongement des tâches quotidiennes. Selon 8 personnes interviewées, cette activité non seulement ne pèse que peu sur les tâches courantes, mais s'intègre aussi bien au métier. Plusieurs collaborateurs ont tout de même mis en avant à la fois un manque de compétences relatives à la partie montage de l'exposition, et l'importante complémentarité du travail de l'archiviste avec celui de scénographe.

En opposition aux résultats obtenus au sein des ACV, seuls 8 participants au questionnaire estiment que l'impact sur les collaborateurs est faible²³, la grande majorité des services ayant défini comme plutôt fort l'impact de la préparation de l'exposition sur leur travail. Personne ne le définit comme inexistant. Trois participants ont utilisé le champ « Autre » pour indiquer que l'exposition est en construction (il n'est donc pas possible pour le service d'évaluer l'impact), qu'elle est confiée à des externes (donc, j'interprète, qu'il n'y a pas vraiment d'impact sur les collaborateurs), et, en dernier lieu, que l'impact peut être tant faible que fort, selon le type d'exposition mis en place.

Comment expliquer cette différence de perception ? Il s'agit peut-être, comme déjà mentionné auparavant, d'un biais dû au fait que la personne qui a rempli le formulaire n'est pas forcément une personne impliquée concrètement dans la réalisation de l'exposition, et qu'elle a donc répondu en se basant plus sur sa perception. Sinon, ces différences peuvent trouver une explication dans la gestion différente du temps et dans le nombre d'employés actifs dans les services.

Au final, organiser des expositions est-elle une activité à conseiller, déconseiller, ou une question qui ne vaut pas vraiment la peine d'être posée ? Il a été demandé aux professionnels de définir dans quelle mesure convient-il de mettre sur pied une exposition : s'agit-il d'un luxe, d'une chance ou d'une nécessité pour un service d'archives ?

La définition de l'expression « luxe » ou « nécessité » avait déjà été abordée en 1979 par Walter Lendi, alors président de l'AAS. Elle s'adressait aux Archives elles-mêmes. Dans le cadre de ce travail-ci, ce questionnement se pose à nouveau, mais cette fois il se rapporte aux expositions, donc à un outil de diffusion des archives, à un moyen d'ouverture vers le public.²⁴

La grande partie des collaborateurs des ACV interviewés (8/10) n'ont pas vraiment pu choisir entre les trois options, estimant que monter une l'exposition tient à la fois au moins de deux des trois options (surtout de la chance et de la nécessité). Malgré ces choix multiples, les discussions autour de cette question ont permis de « peaufiner » des préférences et donc de départager les 3 options :

- 2/10 la définissent comme un luxe car elle demande un investissement en temps et ressources ;
- 4/10 la définissent comme une chance, en raison de la possession de la place et de la motivation pour la réaliser ;
- 4/10 jugent qu'il s'agit d'une nécessité pour la promotion des archives.

²³ Cette donnée peut être biaisée : ceux qui ont répondu au questionnaire ne sont peut-être pas les principaux organisateurs de l'exposition.

²⁴ LENDI, Walter, et al., 1979. *Archives : luxe ou nécessité ? La situation et les tâches des Archives en Suisse*. Berne : Association des archivistes suisses : Archives fédérales suisses.

Chance et nécessité, l'exposition se situe entre ces deux termes : *elle découle d'une chance et s'est affirmée comme une nécessité.*²⁵

La question a aussi été posée aux participants au questionnaire. Voici les réponses qui ont été données:

- Chance (mention 31 fois) pour les organisateurs et les visiteurs, et ce pour plusieurs raisons :
 - Présenter son histoire ;
 - Affirmer l'indépendance de l'organisation ;
 - De la mettre en place malgré le manque de moyens ;
 - Sensibiliser les gens qui peuvent faire des recherches en archives ;
 - Accomplir des tâches variées pour ceux qui mettent en place l'exposition.
- Nécessité (mention 20 fois) pour :
 - Comprendre les archives ;
 - Montrer les trésors des archives ;
 - Éviter de perdre des connaissances ;
 - Ouvrir les archives ;
 - Sensibiliser ;
 - Diffuser le savoir ;
 - Mettre en valeur le patrimoine.
- Luxe (mention 15 fois) car :
 - Peu de visiteurs ;
 - Manque de ressources financières ;
 - Il ne s'agit pas d'une activité principale ;
 - % de travail pas très conséquent pour poste d'archiviste, qui n'a donc pas beaucoup de temps à disposition pour la réalisation des expositions.

Ces réponses s'approchent beaucoup de celles données en interne par les collaborateurs aux ACV. Il en résulte donc que pour une grande partie des professionnels les expositions constituent plutôt une chance pour le service.

En plus de ces trois expressions, les participants ont délivré bien d'autres définitions, très différentes l'une de l'autre et que je trouve intéressant de reporter ici :

- Rien ! Il ne s'agit pas d'une activité principale ;
- Une bénédiction ;
- Un devoir, les archives étant portées²⁶ par le public ;
- Une finalité ;
- Une opportunité ;
- C'est vital ;
- Une occasion ;
- Un luxe *inatteignable* ;
- Une possibilité.

La possibilité d'indiquer d'autres qualificatifs, cités ci-dessus, montre un spectre très large dans lequel se place l'exposition : on va du rien, quelque chose qui n'a pas raison d'être aux Archives et au sujet duquel il ne faudrait même pas se poser de questions, à quelque chose de *vital*, indispensable pour le service. Entre les deux, des sentiments médians et proches du concept de chance, *une opportunité*.

²⁵ M. Gilbert Coutaz, lors d'un entretien.

²⁶ *ein Muss, da die Archive meistens von der Öffentlichkeit getragen werden.* Je traduis *getragen werden* en *portées*, que j'interprète comme soutenus, subventionnés.

3.1 Archives, bibliothèques et musées

Quels sont les rapports entre Archives, bibliothèques et musées ? Pour commencer, le rapprochement entre Archives, bibliothèques et musées est souvent d'abord physique, les musées comprenant parfois des services d'archives ou une bibliothèque, les Archives possédant une bibliothèque, et viceversa.

La mise en lien entre ces institutions était déjà traité dans les années 2000 mais continue à être dans l'air du temps, comme le montrent le nombre intéressant de colloques qui lui sont consacrés.

Par exemple, en 2005 aux États-Unis a eu lieu un forum intitulé *Libraires, Archives & Museums – Three-rings Circus, One Big Show ?*

L'année suivante, à Austin, s'est tenue la conférence annuelle de l'Association of College and Research Libraries, section Rare Books and Manuscripts intitulée *Libraries, Archives and Museums in the Twenty-First Century : Intersecting Missions, Converging Futures ?* Les réactions des participants à ces trois jours de colloque sont assez mitigées. La conclusion est que les relations entre Archives, bibliothèques et musées dépendent à la fois de la relation que ces institutions entretiennent avec leurs collections respectives et leur public. Ces relations impliquent que les établissements possèdent certaines valeurs qui mènent à adopter certaines pratiques de fonctionnement. Il est important que chaque institution soit au clair quant aux valeurs et pratiques des autres, afin de mieux se comprendre et de mieux collaborer.²⁷

En 2016 au Canada²⁸ a eu lieu le sommet intitulé *À nous la rue : Sommet sur la valeur des bibliothèques, des archives et des musées dans un monde en mouvement*, dont l'intérêt était de discuter des partenariats entre les institutions et promouvoir la valeur tant sociale qu'économique de ces trois types d'institutions.²⁹ Les déclarations suivantes ont été émises lors de ce sommet :

Ensemble nous déclarons vouloir :

Accroître la collaboration entre nos institutions et nos réseaux aux niveaux local et national afin de mettre en avant des nouveaux partenariats qui vont stimuler la créativité et renforcer l'engagement ;

Élaborer des programmes et des services novateurs et adopter des technologies qui vont nous donner les moyens de faire participer nos publics ; et

Enrichir et élargir l'accès à nos collections, afin de contribuer de façon significative au bien commun et au développement durable.³⁰

Du rapprochement entre les différentes institutions prend forme tout naturellement l'objectif de collaboration entre Archives, bibliothèques et musées, qui a même été

²⁷ DUPONT, Christian, 2007. Libraries, Archives, and Museums in the Twenty-First Century : Intersecting missions, converging futures ?. *RBM : A Journal of Rare Books, Manuscripts, and Cultural Heritage* [en ligne]. Vol.8, n°1, pp. 13-19. [Consulté le 24 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://rbm.acrl.org/index.php/rbm/article/view/271>, p. 18.

²⁸ Le Canada réunit sous une même direction Archives et Bibliothèque nationale.

²⁹ GHARBI, Zeïneb, 2017. Valeur des bibliothèques, des archives et des musées dans un monde en mouvement : Faits saillants du Sommet et regard vers le futur. *Argus*. Vol. 45, n° 2, pp. 8-12. ISSN 0315-9930, p. 8.

³⁰ *Ibid.*, p. 12.

théorisée par Ken Soehner, du Metropolitan Museum of Art, qui parle de *Collaboration Continuum*, un mouvement qui ferait évoluer force, bénéfiques mais aussi risques de ces institutions³¹ et qui est représenté de la sorte :

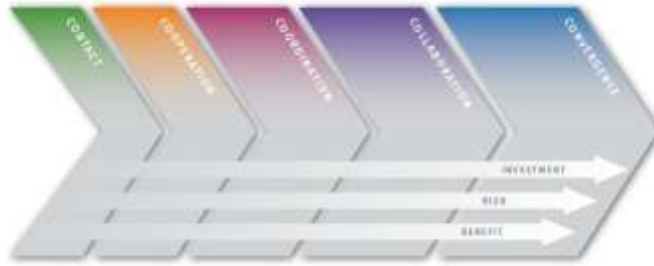


Figure 1 ZORICH, Diane M., WAIBEL, Günter, ERWAY, Ricky, 2008. *Beyond the Silos of the LAMs : Collaboration Among Libraries, Archives and Museums*. Rapport publié par OCLC Research. [Consulté le 14 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.oclc.org/content>

Selon ce schéma, plus on devient interdépendant, plus il est possible de voir les retours potentiels ainsi que les risques d'une relation collaborative. On assiste à une augmentation parallèle de l'effort, qui devient plus grand et complexe, des risques et des bénéfices.

Le continuum collaboratif commence avec le contact, où les partenaires définissent leurs points communs. Suit la coopération qui permet de travailler de manière informelle sur des petites activités afin d'obtenir un bénéfice rapide. L'exploitation d'un événement est un exemple. Le troisième point du continuum est la coordination qui doit se mettre en place quand les activités collaboratives ne sont plus ressenties comme un besoin, et donc la collaboration risque de manquer. À ce moment il est important de se coordonner pour définir les besoins de chacun et la manière d'atteindre les objectifs. Suit la collaboration, lors de laquelle on ne communique pas uniquement, mais on tente de transformer les relations afin de créer quelque chose de nouveau. Le continuum se termine avec la convergence : les institutions s'engagent à mettre encore plus en œuvre leurs compétences, que les tâches soient ou non considérées comme collaboratives.³²

Aux États-Unis, RLG Programs met en place de véritables workshops pour développer les collaborations en se basant sur la théorie du *Collaboration continuum*. Concrètement, ces workshops ont un triple objectif³³ :

- Explorer la nature des collaborations entre Archives, bibliothèques et musées ;
- Aider ces trois types d'institutions à élaborer des services communes qui les rendraient plus performantes ;
- Aider à créer des offres adaptées aux usagers.

En France, la collaboration s'affiche par exemple par l'intégration de la muséologie dans les études en sciences de l'information. Trois activités en particulier montrent

³¹ ZORICH, Diane M., WAIBEL, Günter, ERWAY, Ricky, 2008. *Beyond the Silos of the LAMs : Collaboration Among Libraries, Archives and Museums*. Document interne à OCLC Research. [Consulté le 14 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.oclc.org/content/dam/research/publications/library/2008/2008-05.pdf>, p. 5.

³² *Ibid.*, pp. 11-12.

³³ *Ibid.*, p. 8.

le recoupement entre musées, Archives et bibliothèques : l'inventaire, la valorisation (en particulier par des expositions), l'évaluation, qui se fait après l'exposition.³⁴

Pour revenir à nos latitudes, en 2003 déjà, à l'occasion du Bicentenaire de la création du Canton de Vaud, l'AVA (Association Vaudoise des Archivistes) a rédigé des suggestions pratiques pour la mise en place d'expositions dans les archives³⁵. Toutefois, ces conseils s'appliquaient au cas de figure des expositions effectuées en externe. Il serait intéressant, 15 ans après, de réitérer l'expérience, et tenter de produire un guide pour la mise en place des expositions en interne.

Par rapport à la France, qui intègre la muséologie dans le cursus d'information documentaire, les formations qui ont lieu en Suisse ne proposent pas cette branche. Par contre, il est possible de suivre des cours de médiation culturelle lors de la formation en information documentaire. Nombreux enseignements en relation avec cette thématique qui sont dispensés dans le cadre des formations dans cette filière. Par exemple, dans le cursus de Bachelor en Information Documentaire à la Haute École de Gestion de Genève, les étudiants ont la possibilité de suivre un module à choix intitulé « Médiation culturelle », ainsi que des cours de communication, sur les industries culturelles, d'évaluation des services d'information documentaire, de marketing, etc. Ces enseignements mettent l'accent sur l'importance de la relation avec le public et la transmission d'informations, donc aussi de la médiation culturelle.

3.2 Archives et musées : parents ou rivaux ?

L'analyse effectuée montre que l'exposition annuelle a un écho et un apport positif pour les archives (au sens large), et pour les archivistes.

Malgré les indéniables bienfaits des expositions, tant celles des ACV qu'à un niveau plus général, il faut avouer que leur écho en Suisse reste assez réduit.

Très peu de remarques, la plus grande partie venant de l'extérieur, expriment un avis négatif au sujet des expositions, les définissant comme des activités du domaine de compétences des musées et non des Archives :

Ausstellungen gehören nicht zu den Kernaufgaben eines Kantonsarchivs, das ist Sache der Museen. Die Präsentation von Akten ist schwierig, der Aufwand gross, das museale Fachwissen fehlt. Oft besitzt ein Kantonsarchiv keine geeigneten Ausstellungsräume.

Les archives ne sont en effet ni des musées, ni des bibliothèques, ni des centres de documentation... elles ont en effet un rôle bien spécifique.

Primäre Funktion des Archivs : Rechtssicherheit. Ausstellungen werden besser und professioneller von Museen – von denen es bereits SEHR viel gibt – aufgebaut und durchgeführt.

Le terme « musée » est souvent ressorti dans les entretiens à travers deux idées : en premier lieu, par la complémentarité entre les disciplines d'archivistique et la muséologie/scénographie/histoire de l'art, utiles pour la mise en place des expositions, mais également par le manque de notions ressenti par qui organise les

³⁴ MENARD, Elaine, BEAUDOIN, Joan E., 2015. La muséologie au sein des sciences de l'information : utopie ou valeur ajoutée ? *La formation en sciences de l'information* [en ligne]. Avril-septembre 2015. Vol.61, n°2-3, pp. 76-84. [Consulté le 24 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2015-v61-n2-3-documentation02049/1032812ar/>, p.79.

³⁵ AVA, 2003. *Exposer les archives : suggestions pratiques*. Lausanne : AVA.

expositions. Des affirmations à ce sujet ont également été fournies dans la section « *Remarques* » du questionnaire :

Échange de compétences et de mise en valeur réciproque en exposant des documents d'archives en musée lorsqu'une personne fait le pont entre les deux institutions.

Des expositions sont mises en place en collaboration avec un musée.

Deuxièmement, les musées sont évoqués en termes de comparaison, dans l'idée que, si l'exposition est certes une opportunité très intéressante pour les Archives, celle-ci n'est pas leur véritable mission et vocation. Il est donc important d'investir les bonnes énergies dans la réalisation de ces expositions sans délaisser les « vraies » tâches d'archiviste. Un participant au questionnaire a aussi soulevé cet aspect, en affirmant que les Archives ne sont ni musées ni bibliothèques ; elles ont un rôle spécifique et elles ne doivent donc pas sacrifier leur mission.

Comme mentionné dans la liste des apports fournis par les expositions, le rapprochement entre Archives et musées fait par la réalisation d'exposition pourrait même avoir un effet négatif sur les Archives en donnant une fausse image ces dernières.

Une donnée issue du questionnaire diffusé, et qui est parlante dans ce contexte de rapports contrastés entre musées et Archives, est le fait qu'un service d'archives présente des expositions lors de la nuit des musées. Cette donnée montre qu'on se dirige peut-être, vers des approches plus collaboratives.

Je suis de l'avis que l'exposition ne devrait pas être conçue comme un élément de distinction entre les Archives et les musées, au contraire, elle peut prouver leur proximité, et montrer à quel point certaines missions des Archives, bibliothèques et musées sont communes.

Jean-Philippe Accart a aussi défini les trois *partenaires naturels qui desservent les citoyens et ont parmi leur mission de conserver un patrimoine et de le rendre accessible*.³⁶ Il dresse également une liste de quatre missions communes, à savoir :

- Ouvrir l'accès à la culture ;
- Opérer un rapprochement, générationnel, culturel et socioprofessionnel ;
- Constituer un lieu de mémoire ;
- Contribuer à la préservation, la conservation et la diffusion.³⁷

Yves Bergeron et Sheila Hoffman aussi rapprochent les Archives et les musées, en expliquant qu'ils conservent des témoignages des pratiques culturelles. La collaboration devrait se faire naturellement, étant donné que les musées ne peuvent pas uniquement cumuler mais doivent aussi investir tant dans la recherche que dans le développement.³⁸ Un partenariat avec les Archives, formées dans la gestion et diffusion de l'information, ne peut être que bénéfique pour un musée.

3.3 Les expositions comme moteur de collaboration

Les expositions sont l'occasion de créer des partenariats et des collaborations. En ce qui concerne les ACV, ce fut le cas par exemple en 2003, lors de la collaboration avec la phonothèque de la Radio suisse romande.

³⁶ ACCART, Jean-Philippe, 2014. *Regards croisés sur les métiers des sciences de l'information*. Mont Saint-Aignan : Klog. ISBN 978-2-9539459-9-7, p. 93.

³⁷ *Ibid.* ; p. 27

³⁸ BERGERON, Yves, HOFFMAN, Sheila, 2015. Pour une nouvelle formation en muséologie : au-delà du « savoir » et du « savoir-faire », le « savoir-devenir ». *Vingt ans de recherche en éducation muséale* [en ligne]. Printemps 2015. Vol. 43, n°1, pp. 146-162. [Consulté le 24 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2015-v43-n1-ef01833/1030186ar/>, p. 156.

Un autre exemple de collaboration très fructueuse a été réalisé au Québec : la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a collaboré avec une maison de production pour produire *Qui êtes-vous ?*, une émission grand public sur la généalogie diffusée sur la chaîne nationale. Des billets de blogs sur la documentation utilisée pour réaliser l'émission étaient également publiés sur le blog de la BAnQ, *Instantanés*. Les archivistes étaient également très actifs sur Twitter pour répondre aux internautes, et présentaient le billet publié sur le blog.³⁹

En Suisse, la collaboration est entravée, pour commencer, par une grande restriction budgétaire et par le manque d'un organe officiel qui pourrait rendre les pratiques unies entre elles et harmonieuses. L'Association des archivistes suisses et Memoriav, qui aide à créer des relations entre institutions, pallie ce manque.⁴⁰

En France, ce genre de collaboration a commencé déjà dans les années 1950 en ce qui concerne les services d'archives, bien plus tôt (milieu du XIX^e siècle) dans le cas des Archives nationales.

Les institutions comme les musées, Archives et bibliothèques, sont soutenues par des partenaires formés à la médiation culturelle, faisant des offres aux enseignants (en histoire surtout) pour promouvoir le patrimoine conservé et présenter toute sorte de documentation aux élèves. En 2000, les services éducatifs en place deviennent les services d'action culturelle et éducative, en encourageant, favorisant encore plus des partenariats entre archivistes et médiateurs culturels professionnels.⁴¹

Comme tout, la mise en place de cette collaboration présente aussi des difficultés, telles que l'adaptation au programme scolaire et l'implication des enseignants, très importante pour la réussite de la promotion du patrimoine.

En Suisse, une importante collaboration ne devrait pas se mettre en place entre musées, Archives et bibliothèques uniquement, mais j'estime que renforcer des partenariats avec les écoles serait très bénéfique, tant pour les institutions que pour la population. *L'école ne forme pas seulement l'élève, mais également le citoyen et l'individu.*⁴²

Normes et codes de déontologie aussi regardent vers une collaboration, et illustrent à quel point les missions des différentes institutions sont proches. En 2006 a été publiée la norme ISO 21127 (modifiée en 2014), qui veut faciliter les échanges entre les bases de données de différentes institutions. Elle *fixe des lignes directrices pour l'échange d'informations entre institutions patrimoniales. En termes simples, on peut dire qu'il s'agit de l'information gérée par les musées, les bibliothèques et les archives. Le domaine d'application visé par l'ISO 21127:2014 porte sur l'échange et l'intégration de la documentation scientifique hétérogène relative aux collections muséales. Cette définition appelle un développement.*⁴³

³⁹ ZEPPARELLI, Fabien, 2015. L'archiviste dans la société. Perception et représentation. In : MIRGUET, Paul (dir.), SERVAIS, Françoise (dir.). *L'archiviste dans quinze ans. Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan-Academia. Publications des Archives de l'Université catholiques de Louvain. N°34, Pp. 79-89. ISBN 978-2-8061-0263-8, p. 82.

⁴⁰ COUTAZ, Gilbert, et al., 2007. *Archivpraxis in der Schweiz. Pratiques archivistiques en Suisse*. Baden : Hier + jetzt. ISBN 978-3-03919-045-4, pp. 43-44.

⁴¹ FOURNIE, Pierre, 2012. La politique culturelle et éducative des Archives nationales. In : *Le Service éducatif des Archives nationales, par chemins de traverse*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, pp. 15-17. ISBN 9782757403501.

⁴² ROTH-MICOUD, Elodie, 2016. L'action éducative et culturelle, un défi pour les archives et les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 12 juillet 2016. N 8. [Consulté le 8 août 2018]. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/1-action-educative-et-culturelle-un-defi-pour-les-archives-et-les-bibliotheques_66626.

⁴³ ISO, 2014. Organisation internationale de normalisation. *Iso.org* [en ligne]. Octobre 2014. [Consulté le 3 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.iso.org/fr/standard/57832.html>.

Le code de déontologie des musées⁴⁴ souligne l'importance de la promotion et gestion du patrimoine (points I et IV), et qui montre que finalement des importantes missions sont communes à celles des Archives :

Les musées assurent la protection, la documentation et la promotion du patrimoine naturel et culturel de l'humanité.

Les musées contribuent à la connaissance, à la compréhension et à la gestion du patrimoine naturel et culturel.

Depuis leur arrivée dans les années 1980-1990, les nouvelles technologies aussi ont un impact sur la médiation et la collaboration⁴⁵, et peuvent vraiment faciliter un rapprochement et un partenariat entre diverses institutions, par exemple avec une mise en réseau, et des portails qui réunissent des informations venant à la fois des archives, des bibliothèques et des musées.

Europeana, ou le portail *BAM* (<http://www.bam-portal.de/>), les *Vallesiana*, le projet *Musinfo*, base de données multidisciplinaire exploitée par les musées de la Ville de Genève, sont des exemples de cette tendance. La collaboration par Wiki en est un autre. La base de données *Panorama* est aussi un bon exemple de mise en commune des ressources du patrimoine vaudois conservé dans différents services d'archives. Même qu'elle concerne que les archives, et non pas les musées ou les bibliothèques, elle témoigne déjà de la volonté de la création d'un réseau et d'une mise en commun des informations conservées.

Il ne faut malgré tout pas négliger les difficultés que cette mise en commun peut générer. Les langages, les normes, la gestion des métadonnées peuvent différer⁴⁶. Ce sont peut-être ces différences et la difficulté qui freinent la mise en commun.

L'apport de la technologie se manifeste aussi par la possibilité de mettre en place des expositions virtuelles, qui peuvent être complémentaires, complètement différentes, ou une reprise des expositions physiques. Le choix des ACV à ce sujet est de mettre en ligne des images de l'exposition annuelle, ainsi que de la documentation qui lui est liée, une fois l'exposition terminée.

Dans son article⁴⁷, Gregor Patt, se demande si ces expositions constituent un supplément ou une alternative aux expositions physiques, et explique que dans le cas des Archives et des bibliothèques, les expositions virtuelles sont bien souvent une reprise des expositions physiques⁴⁸. Pour lui, les expositions virtuelles ont l'avantage de gommer la concurrence entre les institutions, et d'atteindre de nouveaux publics, qui n'ont pas tendance à fréquenter les services d'archives. Toutefois, cette manière d'exposer dans le cadre des services d'archives cache un grand problème : l'éloignement physique des visiteurs du service. Cela est problématique car il est important que le visiteur sache que les archives ne constituent pas uniquement des documents, mais également un endroit, que Patt

⁴⁴ ICOM CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES, *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, 2017. Paris : ICOM, ISBN 978-92-9012-421-4.

⁴⁵ ACCART, Jean-Philippe, 2012. La médiation : un peu d'humain dans un monde de technologie. *Argus*. Hiver 2012. Vol. 40, n° 3, pp. 16-18. ISSN 0315-9930, p. 16.

⁴⁶ ACCART, Jean-Philippe, 2014, *op.cit.*, p. 102.

⁴⁷ PATT, Gregor, 2018. Haben Ausstellungen in Archiven und vergleichbaren Kultureinrichtungen eine Zukunft ?. *Bibliotheksdienst*. Avril 2018. N°52, Cahier 5, pp. 362-379. ISSN 0006-1972.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 375.

compare à des racines, auquel la documentation est liée et auquel la population, le citoyen devrait être attachés⁴⁹.

Des outils pour la mise en place de ces expositions virtuelles se sont diffusés et peuvent être d'une grande aide aux Archives. *Omeka* est une plateforme développée pour les collections d'archives, bibliothèques et musées. Cet outil est *open source* et téléchargeable librement. L'outil *Omeka Showcase*, permet d'accéder à des expositions virtuelles faites avec Omeka, et ainsi d'avoir une idée des possibilités offertes par cette plateforme⁵⁰.

3.4 Archives et expositions : un problème d'espace

Ce ne sont pas seulement les ressources humaines et financières qui limitent la mise en place d'expositions, mais un grand obstacle est également constitué par l'espace physique dont les Archives disposent.⁵¹

Dans la littérature consultée, quand on parle de bâtiments d'archives, l'accent est surtout mis sur la sécurité de l'édifice et sur la fonctionnalité de l'espace de consultation⁵², ainsi que sur la centralisation des documents conservés. Les espaces abordés sont en particulier les dépôts et les salles de lecture ou de tri. Ceci montre que, malgré l'importance de la valorisation des archives, la réalisation d'une salle d'exposition n'est pas prise en compte au moment de la construction ou de la modification du bâtiment d'archives, et que cet espace est facilement sacrifié en cas de besoins ou de restrictions.

Cela est compréhensible, car la conservation prime sur la diffusion, non seulement suite à un devoir des archivistes, qui se doivent de protéger le patrimoine, mais également pour un simple lien cause-effet : des documents mal conservés ou abîmés, ce sont des documents qui ne peuvent pas être exposés. Favoriser des espaces d'exposition en dépit de la conservation relèverait donc d'un léger non-sens. En France, trois grands changements ont été opérés dans le temps à l'intérieur des services d'archives⁵³ :

- Les dépôts sont plus vastes ;
- La salle de lecture est devenue une pièce maîtresse ;
- Les espaces consacrés aux activités culturelles (auditoriums, salles d'expositions, de séminaire, de conférences, service éducatif pour l'accueil de groupes scolaires) ont augmenté.

En Suisse il est extrêmement rare que des services d'archives possèdent des salles d'exposition. L'ouvrage d'Anton Gössi, *Archivbauten in der Schweiz und im*

⁴⁹ *Ibid.*, p. 377.

⁵⁰ LACHER-FELDMAN, Jessica, 2013. *Exhibits in archives and special collections libraries*. Chicago : Society of American Archivists. ISBN 1-931666-64-4, p. 83.

⁵¹ Le fait de ne pas posséder une salle d'exposition ne veut pas forcément dire qu'il n'est pas possible d'en mettre en place, mais cela peut causer un certain nombre de difficultés. Il peut y avoir aussi du positif. Dans le questionnaire un participant remarque : *L'exposition a lieu dans les dépôts, du coup les visites sont toujours guidées pour des raisons de sécurité. Ce qui permet, d'autre part, de fournir des informations supplémentaires aux visiteurs.*

⁵² GEORGEON-LISKENNE, Anne, 2005. Quels bâtiments d'archives pour quelle Allemagne ? *Les bâtiments d'archives*. Second semestre 2005. N°10, pp. 33-43. ISSN : 1627-4970, p. 34.

⁵³ ZWARICH, Natasha, MAUREL, Dominique, DUFOUR, Christine, 2015. Le rôle stratégique de l'archiviste à l'ère de la gouvernance informationnelle. In : MIRGUET, Paul (dir.), SERVAIS, Françoise (dir.). *L'archiviste dans quinze ans. Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan-Academia. Publications des Archives de l'Université catholiques de Louvain. N°34, pp. 229-248. ISBN 978-2-8061-0263-8, p. 248.

*Fürstentum Liechtenstein 1899-2009*⁵⁴, illustre les bâtiments d'archives en Suisse et au Liechtenstein, et, parmi les informations fournies, il mentionne également quels bâtiments possèdent une salle d'exposition. Au total, quatre services uniquement ont une salle véritablement prévue à cet effet, à savoir :

- Archives et bibliothèques de la Ville de Zofingen (une salle de 40 m²) ;
- Archives de la Ville de Zurich (trois salles d'un total de 160 m²) ;
- Archives cantonales de Saint-Gall (une salle de 282 m² partagée avec les Stiftsarchiv) ;
- Archives cantonales de Berne (une salle de 90 m²).

Les autres services mentionnés dans l'ouvrage montent leurs expositions dans d'autres pièces. Il peut s'agir d'un hall d'entrée, d'un couloir, d'une salle de conférences, d'une salle de lecture ou d'une salle partagée avec d'autres services tels qu'une administration ou une bibliothèque.

Si un élargissement de la surface a lieu, il est plutôt consacré aux salles de lecture ou aux dépôts. La salle d'exposition des Archives cantonales d'Aarau a également une fonction de salle de catalogage de la bibliothèque et de salle de consultation, mais depuis le déménagement en 1998 il n'y a plus de salle d'exposition.⁵⁵

En France, la situation est différente : les halls et les salles de lecture commencent à s'agrandir dans les années 1960-1970, années pendant lesquelles de nouveaux espaces, dont des salles d'exposition, prennent place.⁵⁶ Comme Gössi, Ermisse recense dans son texte les Archives départementales, les Archives municipales ainsi que les Archives nationales.

Une grande partie des services possèdent des salles d'exposition, qui varient entre 100 et 150 m², voire des tailles beaucoup plus grandes, entre 300 et 400 m². Un exemple parmi d'autres sont les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, qui possèdent un hall de 245 m² pour les expositions et l'accueil.⁵⁷

Mais, en cas de coupes budgétaires ou de besoin d'espace, en France non plus ces espaces n'échappent pas aux réductions. Christian Hottin parle des sacrifices de ces espaces, en mentionnant les services d'archives de l'Aude ou de la Sarthe, où *faute d'espace pour les lecteurs, les espaces d'expositions sont sacrifiés, et remplacés par les halls*.⁵⁸

Au Québec la situation idéale est illustrée dans le *Guide d'aménagement d'un centre d'archives*, où une salle d'exposition est bel est bien prise en compte dans la réalisation de centres d'archives, et même définie comme étant *le lieu premier de diffusion du centre*.⁵⁹ Le texte livre également les caractéristiques que la salle devrait posséder, ainsi que la taille estimée selon le type de service, respectivement de :

⁵⁴ L'ouvrage date de 2007, les informations sont donc assez datées. Il serait donc judicieux de vérifier si les services d'archives mentionnés n'ont pas aménagé (ou hélas fermé) une salle d'exposition.

⁵⁵ GÖSSI, Anton, et al., 2007. *Archivbauten in der Schweiz und im Fürstentum Liechtenstein 1899-2009*. Baden : Hier + Jetzt. ISBN 978-3-03919-047-8, p. 26.

⁵⁶ ERMISSE, Gérard, et al., 2004. *Les bâtiments d'archives 1986-2003*. Paris : Direction des Archives de France. ISBN 2-911601-45-9, p. 11.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 19.

⁵⁸ HOTTIN, Christian, 2005. Bar-Le-Duc : 1913, 1969, 2005. Les trois âges du bâtiment d'archives. In : *Les bâtiments d'archives*. Paris : Association Livraisons d'histoire de l'architecture. Livraisons d'Histoire de l'Architecture, N°10, Second semestre 2005, pp. 46-63. ISSN : 1627-4970, p. 57. La situation a peut être à nouveau changé depuis, mais il n'empêche que des suppressions ont bien eu lieu.

⁵⁹ QUÉBEC, 2000. *Guide d'aménagement d'un centre d'archives*. Québec : Les publications du Québec. ISBN 2-551-18166-6, p. 54.

- 225 m² pour un grand centre,
- 65 m² dans un centre de taille moyenne,
- 30 m² dans un petit centre.

Où, pour petit service, on entend un service de moins de 500 m², pour un service de taille moyenne on considère les services d'environ 1500 m² et pour un grand service un service de 4000 m² et plus.⁶⁰

4 Exposer pour s'exposer, s'exposer pour exposer

Les expositions représentent-elles donc une chance, un luxe ou une nécessité pour les services d'archives qui les réalisent ? Après avoir posé cette question à plusieurs personnes, c'est à mon tour de tenter d'y répondre.

En devant choisir parmi ces trois qualificatifs, j'estime que les expositions en archives sont à considérer comme une chance. Cette chance consiste à posséder le savoir-faire et le savoir-être⁶¹ qui permettent d'obtenir les ressources nécessaires pour la mise en place de l'exposition. Ces qualités peuvent se manifester par la capacité de motiver une équipe, par la créativité à élaborer des activités en lien avec l'exposition sans dépenser beaucoup de ressources financières, par l'entregent nécessaire à développer des partenariats, ou encore par la capacité d'adapter ses ambitions aux possibilités matérielles du service. La chance peut également se manifester par l'occasion d'un anniversaire ou pour un événement qui se prêtent bien à y consacrer une exposition, ou encore à la possession d'un fonds assez fourni pour pouvoir réaliser plusieurs expositions différentes.

Une exposition donne l'opportunité non seulement de valoriser les documents, l'institution, et le métier auprès d'un public qui normalement ne fréquente pas les archives (mais pour lesquelles il pourrait commencer à s'intéresser après y avoir accédé par les expositions !), comme les enfants. Elle peut en effet prendre beaucoup de formes, et se voir associer des activités ou événements qui sortent de l'ordinaire et qui contrastent avec l'image traditionnelle que les gens ont des archives. Les ACV ont d'ailleurs déjà exploité cette opportunité en 2007, en réalisant un jeu en lien avec l'héraldique, thème de l'exposition de l'année.

Les Archives se doivent de conserver et protéger le patrimoine, mais elles se doivent également de le diffuser et de le présenter à la population. Les expositions sont une manière de le faire qui apporte beaucoup aux Archives et dont l'organisation ne représente en aucun cas un désavantage pour le service, à condition de ne pas délaissier le traitement d'un fonds, ou des objectifs annuels ou pluriannuels ou d'autres projets de grande envergure en faveur de l'exposition. Pourquoi donc se priver de cette option ?

Je ne considère pas cette activité comme un luxe car je crois qu'il est possible de réaliser des expositions même avec peu de moyens. Il faut « juste » trouver le moyen qui s'adapte le plus à l'institution et qui arrive à mieux détourner les difficultés, adapter ses ambitions, et surtout ne pas comparer et prendre comme modèle des expositions qu'on retrouve traditionnellement dans des grands musées, réalisées donc avec d'autres ressources et dans un autre cadre. De plus, il ne faut pas oublier l'alternative des expositions virtuelles, qui permettent de détourner le problème du manque de place et qui, comme les expositions physiques.

De même, bien que je la considère très importante et utile, je ne définirais pas non plus l'exposition comme étant une nécessité. Si cela l'était, la situation dans les Archives suisses serait assez grave vu le nombre de services qui n'en réalisent pas. D'autres moyens de se mettre en valeur existent et sont exploités par des Archives

⁶⁰ *Ibid.*, p. 55.

⁶¹ BERGERON, Yves, HOFFMAN, Sheila, *op. cit.*

qui ne réalisent pas d'expositions, mais qui néanmoins fonctionnent très bien et remplissent leurs missions haut la main.

Plusieurs raisons portent à ne pas concevoir et réaliser des expositions dans des services d'archives. Jessica Lacher-Feldman aborde le problème de la neutralité⁶² en signalant que les expositions peuvent mettre l'archiviste dans une situation problématique. En effet, pour la réaliser les archivistes choisissent des pièces, et, de cette manière, ils manquent à leur devoir de neutralité. Pour cette raison selon certains, il vaudrait donc mieux que l'archiviste ne fasse pas de la médiation culturelle.

Je pense que le risque de partialité ne devrait pas être un empêchement à la mise en œuvre d'expositions. L'archiviste opère continuellement des choix, quand il trie les documents, quand il transmet des documents à qui les demande, quand il met en place un ensemble de pièces pour un chercheur. Quand il réalise une exposition, il faut que l'archiviste se rappelle le principe de neutralité qui s'applique quand il accomplit d'autres missions. S'il le fait, et que le choix des pièces exposées se justifie par leur propre valeur, et par leur pertinence à illustrer la problématique ou le sujet de l'exposition, il n'y a pas raison que l'institution se prive de cette activité.

Le manque de place, paradoxalement, peut être l'élément motivateur pour la réalisation d'exposition. Pour commencer, comme plusieurs services d'archives l'ont montré, il n'est pas indispensable de posséder une salle d'exposition pour en réaliser une. C'est bien sûr plus compliqué, cela pose des limites, mais concrètement une exposition peut aussi être mise en place dans une autre pièce, ou extra-muros, ou sous une forme autre que par affichage sur les murs : des reproductions sur des petits billets, pliés et posés dans un bol sur une table ? Des autocollants sur les sols ? Ou les vitres ?

Exposer sans avoir de salle est bien sûr un défi, mais peut constituer un pas important vers un changement de tendance dans la conception des bâtiments d'archives : exposer sans posséder une salle (dé)montre d'abord que les Archives sont intéressés à exposer, qu'elles veulent, peuvent et savent le faire même dans des conditions difficiles. Cela leur permettrait ensuite d'argumenter pour l'utilité de posséder une salle d'exposition, ce qui faciliterait la tâche aux archivistes, et leur permettrait d'améliorer la qualité des expositions.

Pour ceux qui disent que cela ne fait pas partie des missions, ou, pour citer Jessica Lacher-Feldman, « pour se protéger de la pression causée par ceux qui disent que la mise en place d'exposition dévie l'archiviste de sa mission primaire »⁶³, ou qui estiment que cette activité est réservée aux musées, je trouve important de définir, comme cette auteure même le propose, une politique d'exposition, pour avoir entre les mains un document officiel qui prouve à quel point l'exposition est partie intégrante de la politique documentaire du service d'archives et comment elle en reflète les mission et les ambitions.⁶⁴

5 L'exposition annuelle : perspectives pour le futur

J'ai constaté lors de mes recherches que les publications n'abordent pas (ou plus) tellement le sujet de l'exposition. L'importance de la collaboration entre les archivistes et d'autres métiers est mise en évidence, ainsi que, plus rarement, des guides ou des conseils pour la mise en place des expositions en archives et en bibliothèques. Toutefois, plutôt que des rapports avec des corps de métiers plus proches de la médiation, il est surtout question de se rapprocher des informaticiens, juristes, chercheurs ou

⁶² LACHER-FELDMAN, *op. cit.*, p. 15.

⁶³ *Ibid.*, p. 54.

⁶⁴ Dans son livre, Jessica Lacher-Feldman propose un exemple de politique d'exposition, pp. 54-57.

d'adopter une optique plus managériale que de médiation. Au sujet de cette dernière, elle est abordée plutôt dans une optique informatisée, avec par exemple l'idée des bases de données partagées, ou des expositions numériques. L'exposition physique deviendrait-elle (ou serait-elle déjà ?) ringarde ?

Il faudrait donc tenir compte tant de tous ces aspects, positifs et moins positifs, au moment de décider si cette tradition sera ou non perpétuée aux ACV, et si oui comment : maintenir l'exposition annuelle en la faisant évoluer comme cela a été le cas ces années durant ? Arrêter l'exposition, et profiter de la diminution de cette charge de travail pour avancer davantage dans les tâches récurrentes des collaborateurs des ACV ? Transformer l'exposition physique en exposition virtuelle ? Proposer une autre activité qui la remplacerait ?⁶⁵

Un autre aspect à ne pas négliger est le lien entre l'actuel directeur des ACV et l'exposition annuelle. Le nom de M. Coutaz, est revenu couramment dans les entretiens, et ce pour indiquer son rôle de moteur dans l'introduction et l'animation de cette tradition :

M. Coutaz était aussi un moteur, un grand moteur là-dedans, c'est avec lui et grâce à lui qu'on a commencé.

...ainsi que sa responsabilité dans le choix du sujet et pour son investissement dans la préparation :

Quand il [M. Coutaz] a une idée, il met tout en œuvre pour que cela aboutisse.

M. Coutaz se donne la peine de contacter la presse, ce qui permet d'attirer ultérieurement du monde qui n'aurait pas pu être eu conscience de ces expos.

Il revient également dans le questionnement sur le futur de l'exposition après l'arrivée du futur directeur/de la future directrice :

Sans Monsieur Coutaz ça risque d'être vraiment un luxe presque difficile à assumer. Il a posé les bases.

Ce qui va être intéressant de voir est si cela va s'éteindre avec le personnage ? Ça s'est créé avec lui. L'exposition annuelle va-t-elle s'éteindre avec son créateur ?

La question se pose de savoir si, une fois M. Coutaz parti, la tradition sera maintenue. Les archivistes et le/la nouveau/nouvelle directeur/trice vont-ils prendre la relève ou l'exposition va-t-elle s'interrompre avec son créateur ?

Les options possibles sont multiples ; il ne reste plus qu'à choisir la mieux adaptée à la stratégie et aux moyens et ambitions des ACV.

6 Suggestions

Dans ce chapitre, je me permets d'émettre quelques suggestions pour l'évolution des expositions annuelles aux ACV. Ce ne sont que des idées surgies pendant mes lectures et la rédaction de ce rapport.

⁶⁵ Dans les remarques du questionnaire une personne a bien souligné que même si certains services ne font pas d'expositions, ils mettent tout de même en place des animations.

Une première suggestion est par exemple d'envisager un partenariat avec une bibliothèque. Aux États-Unis par exemple, l'Institute of Museum and Library Services invite à tester des collaborations. Un webinar à ce sujet, intitulé *Community catalyst special initiative, Activating Community Opportunities Using Museums/Libraries*, a eu lieu le 26 mars 2018. Même des partenariats entre particuliers peuvent être très porteurs, une personne seule pouvant être un grand moteur et motivateur pour une collaboration fructueuse⁶⁶.

En termes d'activités liées à l'exposition, les ACV appliquent déjà une très grande partie des activités suggérées par l'AVA dans leur publication de 2003⁶⁷. Un échange entre générations est une expérience suggérée et qui pourrait être tentée par les ACV. Ou encore, élaborer un dossier papier, une sorte de mini-publication qui est soit conservé aux Archives, ou soit distribué aux visiteurs ; cela permettrait d'avoir une trace plus palpable de l'exposition. Mais cette option constituerait évidemment un coût non négligeable.

Une autre idée est de développer le côté ludique et les activités en lien avec l'exposition. Un escape game, des quiz, un moulin à images⁶⁸...

Une autre idée est de distribuer ou vendre des produits en relation avec l'exposition : des badges, des stylos, des cartes, des petites boîtes, des aimants, etc. Je ne suis pas partisane des actions « marketing », mais je partage la remarque de Jessica Lacher-Feldman dans son texte⁶⁹ : ces objets permettent aux visiteurs de garder un souvenir de l'exposition qui peut être montré, de manière volontaire ou non, et ainsi promouvoir les ACV et les expositions qu'y ont lieu.

Ensuite, les ACV pourraient développer le côté en ligne de l'exposition. Dans les remarques des entretiens internes, l'importance d'avoir une exposition ouverte si possible à tout le monde a été mentionnée. En externe aussi, un participant a signalé dans les remarques que « *les expositions actuelles doivent être présentes à la fois en mode physique et en mode virtuel* », les deux ayant des spécificités qui peuvent beaucoup apporter aux Archives. Une autre personne a indiqué que des documents ou pièces sont fournis temporairement pour des expositions, chose qui va continuer d'être faite, mais de façon plus moderne, par des numérisations et en offrant un service plus interactif au visiteur⁷⁰.

Une dernière suggestion : augmenter la présence sur les réseaux sociaux. Bien que ce genre d'activité puisse être chronophage, elle peut être très bénéfique pour l'institution.

Par le questionnaire diffusé, des participants ont mentionné la difficulté à réunir des fonds photographiques provenant de privés. Les réseaux sociaux sont un bon moyen pour faire appel à la population, tant pour la réception de documentation que pour leur description (aide dans la reconnaissance de personnes, de lieux...).

⁶⁶ Un témoignage intéressant a été livré dans les remarques du questionnaire : Grâce à un maire motivé des archives oubliées sont en train d'être redécouvertes.

⁶⁷ AVA, *op. cit.*, p. 10.

⁶⁸ <https://1-express.ca/400-ans-dhistoire-en-40-minutes-dans-le-vieux-port-de-quebec/>

⁶⁹ LACHER-FELDMAN, *op. cit.*, p. 29.

⁷⁰ *Ausstellungen sind bei uns auch Thema. Bisher haben wir Einzelstücke und Dokumente temporär für Ausstellungen zur Verfügung gestellt. Dies ist etwas, das wir auch in Zukunft weiterhin in Ausnahmefällen machen möchten, jedoch in einer anderen bzw. zeitgenössischen Art : Dass wir von den gefragten Unterlagen Digitalisate zur Verfügung stellen und dass diese zeitgemäss ausgestellt werden, z.B. auf einem Touchscreen, auf dem sich die Besucher interaktiv bewegen können.*

Être présent sur les réseaux sociaux permettrait d'atteindre les personnes, non atteignables par les journaux ou des formes de communication plus officielles. Dupin propose des solutions pour la gestion d'une communauté virtuelle⁷¹ :

- Si l'institution a un service de communication, elle peut former un employé à cette tâche ;
- Attribuer ce rôle à un employé qui a du sens relationnel, qui est à l'aise avec la technologie ;
- Engager une personne ;
- Faire appel à une société externe. L'auteur déconseille cette solution, car il existe le risque que la société ne réalise pas vraiment les enjeux de l'institution, et que le lien de proximité avec l'internaute ne se crée donc pas.

En France, les Archives sont très présentes sur les réseaux sociaux, Facebook en premier. Selon un article Hugues Courant datant de 2016, les services suivants utilisent Facebook⁷² :

- 29 services d'Archives départementales ;
- 2 services des Archives nationales ;
- 27 services d'Archives municipales ;
- La délégation des patrimoines culturels du ministère de la Défense ;
- Le centre d'Archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine ;
- Les Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères.

La présence sur ces réseaux est importante pour diversifier le public et signaler les actualités des services ainsi que pour réaliser des échanges.

Un blog est aussi un bon moyen d'être présent en ligne, et permet de communiquer à différents niveaux avec les lecteurs : on peut parler des archives ou de sujets liés à l'institution ou à l'archivistique, on peut inviter les visiteurs à donner leur avis. On peut diffuser des informations très pratiques en relation avec des activités ou des événements.⁷³ Comme les réseaux sociaux, les blogs sont un moyen d'atteindre des publics différents, et de communiquer avec eux à différents canaux.

7 Bibliographie

Ma réflexion a été stimulée par, et s'est parfois appuyée sur les lectures suivantes. La recherche bibliographique s'est développée autour de trois axes différents⁷⁴ :

⁷¹ DUPIN, Antoine, 2010. *Communiquer sur les réseaux sociaux*. France : FYP éditions. ISBN 978-2-916571-44-7, p. 129.

⁷² COURANT, Hugues, et al., 2016. Les archives sur les réseaux sociaux : parce que vous le valez bien. *La Gazette des archives*. Années 2017-1. N° 245, pp. 227-239. ISSN 0016-5522, p. 228.

⁷³ STASSIN, Bérengère, 2016. *La blogosphère info-doc : une communauté de savoir, une mosaïque de médiations* Toulouse : Cepaduè-Editions. IDC Information Documentation Communication. ISBN 978.2.36493.563.1, p. 231.

⁷⁴ Les mots-clés exploités (adaptés et combinés avec différents opérateurs booléens et en appliquant les troncatures nécessaire à l'optimisation de la recherche) ont été : Archives, Bâtiment, Bibliothèque, Exposition, LAM, Médiation, Musée, Muséologie.

- Les rapports entre Archives, bibliothèques et musées,
- Les Archives et la médiation,
- Les archives et leur espace physique.

7.1.1 Documentation interne relative à l'exposition annuelle et aux Archives cantonales vaudoises

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, *Livre d'or des groupes et des visites*, Archives des archives cantonales. 1996-2018, 3 livres

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, 2018. *Petit guide pratique*. Documentation interne

COUTAZ, Gilbert, 2007. Histoire de l'administration cantonale vaudoise : pouvoir exécutif et administratif 1998-2007. Suivi du bilan de deux cents ans d'histoire de l'administration cantonale vaudoise 1803-2007. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/chancellerie/ACV/fichiers_pdf/Dossier-thematique-2007.pdf

COUTAZ, Gilbert, 2006. *Histoire de l'administration cantonale vaudoise : pouvoir exécutif et administratif 1970-1998*. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/chancellerie/ACV/fichiers_pdf/Dossier-thematique-2006.pdf

COUTAZ, Gilbert, 2005. *Histoire de l'administration cantonale vaudoise : pouvoir exécutif et administratif 1886-1970*. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/chancellerie/ACV/fichiers_pdf/Dossier-thematique-2005.pdf

COUTAZ, Gilbert, avec la collaboration du personnel, 2018. *Rapport d'activité 2017*. Août 2018. Documentation interne [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/archives-cantonales-vaudoises-acv/#c2019452>

GILLIERON, Christian, et COUTAZ, Gilbert, 2012. *Guide de l'utilisateur*. Documentation interne

LECOMTE, Christian, 2018. Mémoire argentine. *Le Temps*. 15 juin 2018, p. 24.

L'OBJECTIF D'HELENE TOBLER, 2018. *Passé simple Mensuel romand d'histoire et d'archéologie*. N° 37, septembre 2018, p. 30

7.1.2 Généralités, normes, codes

CIA, 1996. Code de déontologie des archivistes. *Ica.org* [en ligne]. [Consulté le 3 août 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.ica.org/sites/default/files/ICA_1996-09-06_code%20of%20ethics_FR.pdf

CIA, 2010. Déclaration universelle des Archives. *Ica.org* [en ligne]. [Consulté le 6 août 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.ica.org/sites/default/files/UDA_June%202012_press_FR.pdf

COUTAZ, Gilbert, et al., 2007. *Archivpraxis in der Schweiz. Pratiques archivistiques en Suisse*. Baden : Hier + jetzt. ISBN 978-3-03919-045-4

GAGNON-ARGUIN, Louise, GRIMARD, Jacques, 2003. *La gestion d'un centre d'archives*. Québec : Presses de l'Université de Québec. ISBN 2-7605-1188-X

ICOM CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES, 2017. *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*. Paris : ICOM. ISBN 978-92-9012-421-4

ISO, 2014. Organisation internationale de normalisation. *Iso.org* [en ligne]. Octobre 2014. [Consulté le 3 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.iso.org/fr/standard/57832.html>

LENDI, Walter, et al., 1979. *Archives luxe ou nécessité ? La situation et les tâches des Archives en Suisse*. Berne : Association des archivistes suisses : Archives fédérales suisses

SANTSCHI, Catherine, 1998. Influences françaises sur la gestion des archives en Suisse occidentale, ou l'histoire d'un rendez-vous manqué. *Archivalische Zeitschrift*. Vol. 81, pp. 60-85. ISSN 0003-9497

ZEPPARELLI, Fabien, 2015. L'archiviste dans la société. Perception et représentation. In : MIRGUET, Paul (dir.), SERVAIS, Françoise (dir.). *L'archiviste dans quinze ans. Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan-Academia. Publications des Archives de l'Université catholiques de Louvain. N°34, Pp. 79-89. ISBN 978-2-8061-0263-8

ZWARICH, Natasha, MAUREL, Dominique, DUFOUR, Christine, 2015. Le rôle stratégique de l'archiviste à l'ère de la gouvernance informationnelle. In : MIRGUET, Paul (dir.), SERVAIS, Françoise (dir.). *L'archiviste dans quinze ans. Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan-Academia. Publications des Archives de l'Université catholiques de Louvain. N°34, Pp. 229-248. ISBN 978-2-8061-0263-8

7.1.3 Archives et expositions

ARCHIVES NATIONALES, 2017. *Rapport annuel 2017*. 20 juillet 2018. Document interne au service. *Francearchives.fr* [en ligne]. [Consulté le 1^{er} août 2018]. Disponible à l'adresse : http://francearchives.fr/file/20de434212a902848aa044e7c0a57653ad315fd2/AN_2017.pdf

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL, 2017. *Rapport annuel 2017*. 20 juillet 2018. Document interne au service. *Francearchives.fr* [en ligne]. [Consulté le 1^{er} août 2018]. Disponible à l'adresse : https://francearchives.fr/file/1ffe88523b509100c08fb71fc8c25c20891ee7eb/ANMT_2017.pdf

ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER, 2017. *Rapport annuel 2017*. 20 juillet 2018. Document interne au service. *Francearchives.fr* [en ligne]. [Consulté le 1^{er} août 2018]. Disponible à l'adresse : https://francearchives.fr/file/cb63160f8116594599a90709ce733e7499e1e11a/ANOM_2017.pdf

AVA, 2003. *Exposer les archives : suggestions pratiques*. Lausanne : AVA

GUILLOT, Xavier, JAMES-SARAZIN, Ariane, 2009. *Les archives s'exposent*. Paris : Archivistes français formation. Les petits guides des archives. ISBN 978-2-900175-00-2

LACHER-FELDMAN, Jessica, 2013. *Exhibits in archives and special collections libraries*. Chicago : Society of American Archivists. ISBN 1-931666-64-4

MERLEAU-PONTY, Claire, EZRATI, Jean-Jacques, 2005. *L'exposition, théorie et pratique*. Paris : L'Harmattan. Patrimoines et Sociétés. ISBN 2-7475-9746-6

MATASSA, Freda, 2014. *Organizing exhibitions. A handbook for museums, libraries and archives*. London : Facet Publishing. ISBN 978-1-85604-945-0

PATT, Gregor, 2018. Haben Ausstellungen in Archiven und vergleichbaren Kultureinrichtungen eine Zukunft ?. *Bibliotheksdienst*. Avril 2018. N°52, Cahier 5, pp. 362-379. ISSN 0006-1972

RENEVEY FRY, Chantal, 2000. Les archives au risque des expositions. *ARBIDO*. Mai 2000. N°5, pp. 19-21. 1420-102X

7.1.4 Croisement entre Archives, bibliothèques et musées

ACCART, Jean-Philippe, 2014. *Regards croisés sur les métiers des sciences de l'information*. Mont Saint-Aignan : Klog. ISBN 978-2-9539459-9-7

COUTAZ, Gilbert, 2007. Le Panorama des Archives des communes vaudoises, une réalisation coordonnée. In : ASSOCIATION DES MUSEES SUISSES ET MUSEE HISTORIQUE DE LAUSANNE. *Systèmes d'informations et synergies entre musées, archives, bibliothèques, universités, radios et télévisions. Actes du colloques, Lausanne, Palais de Rumine, 22-23 mars 2007*. Lausanne : Musée historique, pp. 87-94

CROFTS, Nicholas, 2007. La norme récente ISO 21127 : une ontologie de référence pour l'échange d'informations de patrimoine culturel. In : ASSOCIATION DES MUSEES SUISSES ET MUSEE HISTORIQUE DE LAUSANNE. *Systèmes d'informations et synergies entre musées, archives, bibliothèques, universités, radios et télévisions. Actes du colloques, Lausanne, Palais de Rumine, 22-23 mars 2007*. Lausanne : Musée historique, pp. 17-22

DUBOIS, Alain, 2017. Les Vallesiana, une plateforme des institutions culturelles au service du patrimoine. *Arbido* [en ligne]. 2017/4. [Consulté le 14 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://arbido.ch/fr/edition-article/2017/zusammenarbeit/les-vallesiana-une-plateforme-des-institutions-culturelles-au-service-du-patrimoine>

DUPONT, Christian, 2007. Libraries, Archives, and Museums in the Twenty-First Century : Intersecting missions, converging futures ?. *RBM : A Journal of Rare Books, Manuscripts, and Cultural Heritage* [en ligne]. Vol.8, n°1, pp. 13-19. [Consulté le 24 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://rbm.acrl.org/index.php/rbm/article/view/271>

ERWAY, Ricky, WAIBEL, Günter, 2009. Think globally, act locally : library, archive, and museum collaboration. *Museum Management and Curatorship*. Décembre 2009. Vol. 24, n°4, pp. 323-335. ISSN 0964-9185

GHARBI, Zeïneb, 2017. Valeur des bibliothèques, des archives et des musées dans un monde en mouvement : Faits saillants du Sommet et regard vers le futur. *Argus*. Vol. 45, n° 2, pp. 8-12. ISSN 0315-9930

HEDSTROM, Margaret, KING, John Leslie, 2003. The LAM : Library, Archive, and Museum Collections in the Creation and Maintenance of Knowledge Communities.

Oecd.org [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/education/innovation-education/32126054.pdf>

MENARD, Elaine, BEAUDOIN, Joan E., 2015. La muséologie au sein des sciences de l'information : utopie ou valeur ajoutée ? *La formation en sciences de l'information* [en ligne]. Avril-septembre 2015. Vol.61, n°2-3, pp. 76-84. [Consulté le 24 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2015-v61-n2-3-documentation02049/1032ar/>

TURNER, James M., 2009. Airs de famille : DOCAM, entre la muséologie et les sciences de l'information. *Documentation et bibliothèques* [en ligne]. Octobre-Décembre 2009. Vol. 55, n°4, pp. 153-158. [Consulté le 24 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2009-v55-n4-documentation01758/1029179ar/>

ZORICH, Diane M., WAIBEL, Günter, ERWAY, Ricky, 2008. *Beyond the Silos of the LAMs : Collaboration Among Libraries, Archives and Museums*. Document interne à OCLC Research. [Consulté le 14 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.oclc.org/content/dam/research/publications/library/2008/2008-05.pdf>

7.1.5 Archives et médiation ou valorisation

ACCART, Jean-Philippe, 2012. La médiation : un peu d'humain dans un monde de technologie. *Argus*. Hiver 2012. Vol. 40, n° 3, pp. 16-18. ISSN 0315-9930

BELKORCHIA, Elodie, 2015. La valorisation : mutation(s) dans le temps long. *La Gazette des archives*. Années 2016-4. N°244, pp. 193-206. ISSN 0016-5522

BERGERON, Yves, HOFFMAN, Sheila, 2015. Pour une nouvelle formation en muséologie : au-delà du « savoir » et du « savoir-faire », le « savoir-devenir ». *Vingt ans de recherche en éducation muséale* [en ligne]. Printemps 2015. Vol. 43, n°1, pp. 146-162. [Consulté le 24 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2015-v43-n1-ef01833/1030186ar/>

CASTAGNET, Véronique, BARRET, Christophe, et PEGEON, Annick, 2012. *Le Service éducatif des Archives nationales par chemins de traverse*. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. Education et Didactiques. ISBN 978-2-7574-0350-1

CONTENOT, Félicie, 2011. La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Juillet 2011. N°4 [Consulté le 23 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>

COURANT, Hugues, et al., 2016. Les archives sur les réseaux sociaux : parce que vous le valez bien. *La Gazette des archives*. Années 2017-1. N° 245, pp. 227-239. ISSN 0016-5522

DUPIN, Antoine, 2010. *Communiquer sur les réseaux sociaux*. France : FYP éditions. ISBN 978-2-916571-44-7

FOURNIE, Pierre, 2012. La politique culturelle et éducative des Archives nationales. In : *Le Service éducatif des Archives nationales, par chemins de traverse*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, pp. 15-17. ISBN 9782757403501

CHAVE, Isabelle, 2012. Pourquoi valoriser les archives ? La problématique en 2010. In : HIRAU, Françoise (dir.), MIRGUET, Françoise (dir.). *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations*. Louvain-la-Neuve : Harmattan-Academia. Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain. N°27, pp. 51-64. ISBN 978-2-8061-0059-7

MARIN, Anne-Catherine, 2017. Archivistes, tous médiateurs ? Petites réflexions sur les pratiques professionnelles. *La Gazette des archives*. Année 2017-3. N° 247, pp. 145-152. ISSN 0016-5522

MARKIEWICZ, André, 2015. Muséographie et scénographie de l'écrit. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 17 septembre 2015. N°6. [Consulté le 8 août 2018]. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/museographie-et-scenographie-de-l-ecrit_65455

ROTH-MICOUD, Elodie, 2016. L'action éducative et culturelle, un défi pour les archives et les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 12 juillet 2016. N° 8. [Consulté le 8 août 2018]. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/1-action-educative-et-culturelle-un-defi-pour-les-archives-et-les-bibliotheques_66626

STASSIN, Bérengère, 2016. *La blogosphère info-doc : une communauté de savoir, une mosaïque de médiations*. Toulouse : Cepaduè-Editions. IDC Information Documentation Communication. ISBN 978.2.36493.563.1

7.1.6 Archives et espace physique

ERMISSE, Gérard, et al., 2004. *Les bâtiments d'archives 1986-2003*. Paris : Direction des Archives de France. ISBN 2-911601-45-9

GEORGEON-LISKENNE, Anne, 2005. Quels bâtiments d'archives pour quelle Allemagne ? *Les bâtiments d'archives*. Second semestre 2005. N°10, pp. 33-43. ISSN : 1627-4970

GÖSSI, Anton, et al., 2007. *Archivbauten in der Schweiz und im Fürstentum Liechtenstein 1899-2009*. Baden : Hier + Jetzt. ISBN 978-3-03919-047-8

HOTTIN, Christian, 2005. Bar-Le-Duc : 1913, 1969, 2005. Les trois âges du bâtiment d'archives. In : *Les bâtiments d'archives*. Paris : Association Livraisons d'histoire de l'architecture. Livraisons d'Histoire de l'Architecture. Second semestre 2005, N°10, pp. 46-63. ISSN : 1627-4970, p. 57

LACROIX, Yvon-André, 2016. Le prix Architecture 2015 de bibliothèques et de centre d'archives du Québec. *Argus*. Vol. 44, n° 3, pp. 11-17. ISSN 0315-9930

QUEBEC, 2000. *Guide d'aménagement d'un centre d'archives*. Québec : Les publications du Québec. ISBN 2-551-18166-6

7.2 Sitographie

Les sites suivants ont été consultés pour compléter mes recherches bibliographiques, et concernent d'une part des sources importantes pour ma réflexion, et de l'autre un complément, avec quelques sites de services d'archives, suisses et non, qui présentent des expositions virtuelles.

En relation avec les Archives cantonales vaudoises

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES (ACV), 2018. *Etat de Vaud* [en ligne]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/archives-cantonales-vaudoises-acv/>

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, 2018. *Manifestations.Vd.ch* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/archives-cantonales-vaudoises-acv/manifestations/>

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, 2018. *Publications.Vd.ch* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/archives-cantonales-vaudoises-acv/publications/#c2027017>

FONDATION VAUDOISE DU PATRIMOINE SCOLAIRE, 2018. *Le musée virtuel des écoles vaudoises* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.musee-ecoles.ch/fr>

7.2.1 Expositions virtuelles

BUNDESARCHIV, 2018. *Virtuelle Ausstellungen – Übersicht. Bundesarchiv.de* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.bundesarchiv.de/DE/Navigation/Entdecken/Virtuelle-Ausstellungen/virtuelle-ausstellungen.html>

ETH ZURICH, 2018. *Virtuelle Ausstellungen. Library.ethz.ch* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.library.ethz.ch/ms/Virtuelle-Ausstellungen>

MEDIATHEQUE VALAIS, 2018. *Expositions virtuelles. Mediatheque.ch* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.mediatheque.ch/valais/expositions-virtuelles-1906.html>

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE, 2018. *Archives. Ge.ch* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://ge.ch/archives/expositions/presentation>

SCHWEIZERISCHE BUNDESARCHIV, 2017. *Die Museumsnacht im Bundesarchiv. Admin.ch* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.bar.admin.ch/bar/de/home/ueber-uns/veranstaltungen/fruehere-veranstaltungen/2017.html>

VALLESIANA, 2018. *Expos virtuelles risques naturels et sociétés alpines. Hier, aujourd'hui, demain* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://risk.expos-virtuelles.ch/fr/homepage.html>

7.2.2 Sites collaboratifs

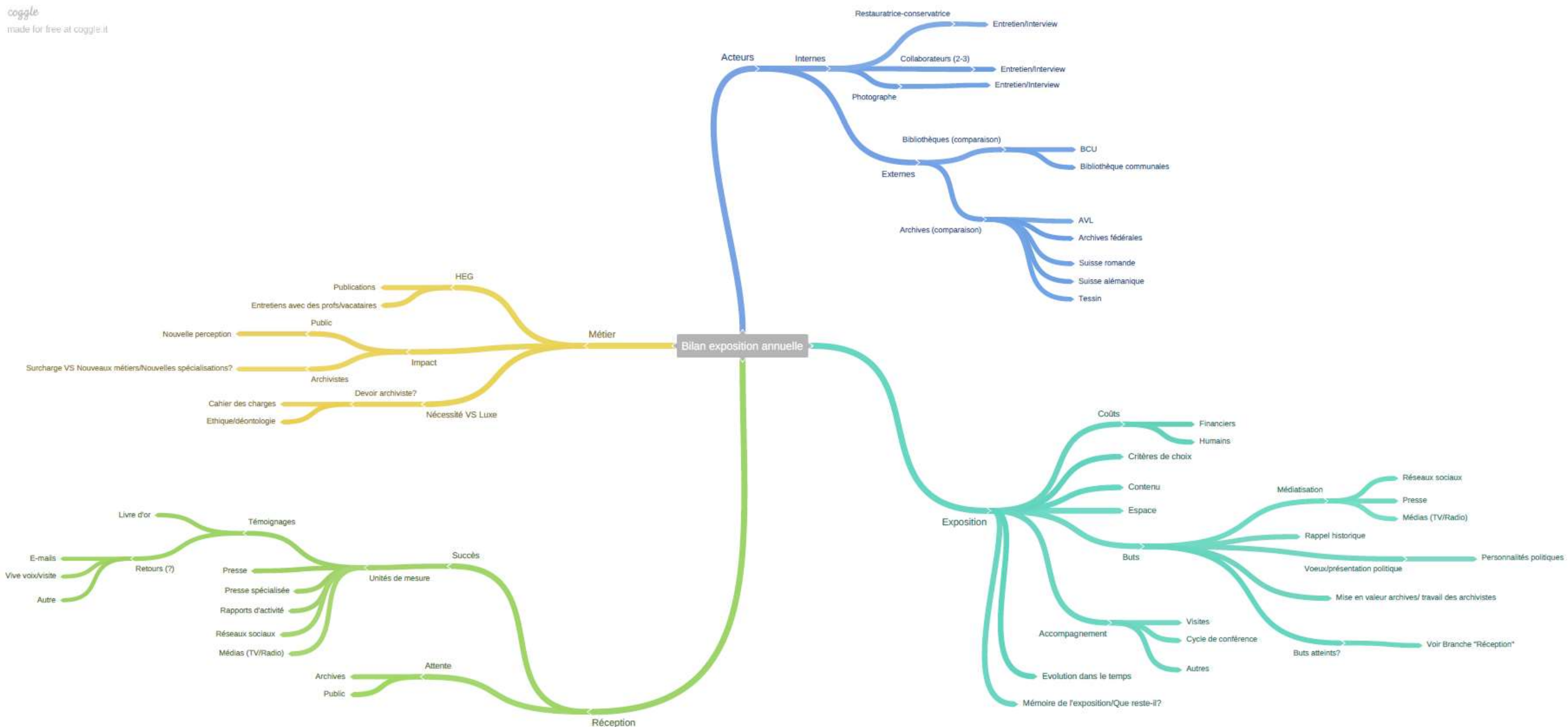
ACADEMIE SUISSE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, SOCIETE SUISSE D'HISTOIRE, 2018. *Infoclio.ch Le portail professionnel des sciences historiques en Suisse* [en ligne]. [Consulté le 7 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.infoclio.ch/fr/home>

VILLE DE GENEVE, 2018. *Musinfo* [en ligne]. Consulté le 7 septembre 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.ville-ge.ch/musinfo/>

8 Annexes

8.1.1 Annexe n° 1 : Carte heuristique de la réflexion

coggle
made for free at coggle.it



8.1.2 Annexe n° 2 : Questionnaire interne

Exposition annuelle - Questionnaire pour les collaborateurs

Ce questionnaire d'une **dizaine de questions** a comme but de relever le ressenti des collaborateurs des ACV actifs ou pas dans l'élaboration des expositions annuelles.

Les réponses recueillies, qui resteront **anonymes**, permettront, une fois analysés, de développer la triple réflexion (contenu/valorisation/métier) sur l'utilité et l'importance de ces expositions, ainsi que d'éclaircir le ressenti des professionnels familiers à cette pratique.

La durée de l'entretien est d'environ **30 min-1h15 maximum**, et dépend de l'étendue des réponses données.

Afin de pouvoir être totalement à l'écoute, et favoriser l'échange verbal sans se distraire par une prise de notes, il serait idéal de pouvoir **enregistrer** l'entretien. Cette trace de l'entretien sera rapidement **effacée sans être diffusée** une fois que les réponses aux questions auront été transcrites et synthétisées. Toutefois, si cette pratique gêne la personne interviewée, il sera sans autre possible de procéder par un entretien avec prise de notes.

Questions

1. Avez-vous un rôle concret dans la préparation/gestion des expositions ? Si oui, le(s)quel(s) ?
2. Y a-t-il des critères de sélection particuliers qui déterminent le choix du sujet ?
3. Avez-vous de l'influence sur le choix du sujet ?
4. Quelle est la plus grande difficulté lors de la préparation de ces expositions ?
5. Avez-vous constaté une évolution dans la réalisation au fil des années ? Si oui quels grands changements ont-ils eu lieu ?
6. Est-il difficile de concilier les exigences liées à l'exposition avec les contraintes liées aux archives ? Un exemple concret ?
7. Et la plus grande satisfaction ?
8. Contribuer à l'exposition impacte-t-il beaucoup votre travail « de tous les jours » ?
9. Trouvez-vous que ces tâches s'intègrent bien à votre métier ou s'agit-il d'un « extra », qui n'en fait pas vraiment partie ?
10. Quel est l'apport dans votre métier ? Et pour les Archives en général ?
11. Ces expositions mettent en avant certaines problématiques (par exemple la conservation des plans/cartes). Avez-vous vu une problématique abordée ayant évolué grâce à l'impulsion lancée par l'exposition ?
12. À votre avis, s'agit-il d'un luxe, d'une chance ou d'une nécessité de mettre en place ces expositions ?
13. Avez-vous des remarques ?

8.1.3 Annexe n° 3 : Grille d'analyse du questionnaire interne

Participants/ Questions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Avez-vous un rôle concret dans la préparation/gestion des expositions ? Si oui, le(s)quel(s) ?	Oui Reproduction des docs, création des affiches Participe depuis 2003	Oui. Conception au début, soutien après	Non. Depuis trop peu de temps dans l'institution	Oui. Conception	Oui. Conception	Non. Plutôt du Support technique	Non. Rôle très en arrière-plan	Oui. Mise en forme de l'exposition, création de la vitrine	Oui, organisation de la fête et création des légendes, et aide à la recherche d'objets	Oui, choix du contenu, conseil, confirmation de décision
2. Y a-t-il des critères de sélection particuliers qui déterminent le choix du sujet ?	Qualité des documents (sont-ils « exposables » pratiquement ?)	Prise de décision du directeur (reste ouvert aux suggestions)	Actualité de la thématique	Potential du fonds Opportunité de l'arrivée d'un fonds Concours de circonstances	Actualité du thème Collaborateur qui travaille déjà sur un fonds	Décision du directeur	Pas concernée	Pas concernée	Pas concernée	Opportunité de dates Opportunités professionnelles (traitement d'un fonds) Envie d'exprimer une problématique
3. Avez-vous de l'influence sur le choix du sujet ?	Oui. Signale ce qui n'est pas faisable techniquement Délais à respecter Travailler seul (quand c'est le cas)	Oui. Suggestion de sujet	Non	Oui, il a aidé à orienter le choix	Oui il peut orienter le sujet	Non	Non	Non, demande juste de ne pas utiliser les originaux	Non	Oui, mais laisse la liberté
4. Quelle est la plus grande difficulté lors de la préparation de ces expositions ?	Délais à respecter (coordination avec les autres participants) Travailler seul (quand c'est le cas)	Délais/Gestion du temps (activité chronophage et coordination avec les autres participants)	Hall pas prévu pour les expositions (contrainte de place) Manque de connaissances (scénographie)	Coordination entre les participants Remplissage des vitrines	Coordination avec les collaborateurs	Difficile d'exposer les originaux Coordination entre les collaborateurs Espace pas prévu pour	-	Espace non adapté Défi d'éclairage/climat Bruit dans la préparation	Texte à retravailler plusieurs fois, parfois à la dernière minute	Délais Maîtriser la collaboration
5. Avez-vous constaté une évolution dans la réalisation au fil des années ? Si oui quels grands changements ont-ils eu lieu ?	Oui. Ne présentent plus d'originaux	Agrandissement progressif Implication de gens extérieurs	Non	Agrandissement Mise en place de conférences Intervention extérieures	Passage des expos centrées sur un fonds à des expos centrées sur des problématiques	Passage des expos centrées sur un fonds à des expos centrées sur des problématiques	Agrandissement Complexité	Professionalisation Plus abouti/esthétique	Prise en charge par un graphiste	Agrandissement Prise d'assurance Optimisation de l'espace (éclairage/mobilier)

										Nouvelles prestations (visites, sites,)
6. Est-il difficile de concilier les exigences liées à l'exposition avec les contraintes liées aux archives ? Un exemple concret ?	Oui. Organisation avec les corps métiers	Oui. Présence de beaucoup d'écrit, difficile de trouver une thématique qui mette en avant les objets	Oui, contraintes de place + manque de connaissances (scénographie)	Oui, contrainte matérielle (vitrine), pas de possibilité de montrer les originaux	Non	Oui, contrainte d'espace et de sécurité	-	Oui, contrainte d'espace et nature des documents	Pas concernée	Oui, espace pas prévu pour
7. La plus grande satisfaction ?	Arriver au bout dans les temps	Arriver au bout dans les temps Passage par le jeu, amusement des gens Visibilité	Mise en valeur des documents	Couverture médiatique Opportunité de mettre en place des conférences	Ego flatté Possibilité de parler de sujet qui intéressent le collaborateur Visibilité	Valorisation Visibilité	-	Visibilité Rassembleur Combattre les clichés (image poussiéreuse)	Possibilité de vulgarisation Diffusion de l'information	Présence des personnalités politiques au vernissage, présence médiatique, création de pistes de réflexion pour les chercheurs
8. Contribuer à l'exposition impacte-t-il beaucoup le travail de tous les jours ?	Oui. En fin d'années, selon le cas, cela demandent des heures supplémentaires. Cela demande de l'organisation	Non s'il y a que du travail courant Oui s'il y a déjà d'autres engagements supplémentaires	Non	10% du temps impacté, dépend des périodes	Non, exigeante en temps à préparer mais on fixe des priorités	Non	Non	Oui, grand travail de production et recherche	Non	Oui, mais c'est un prolongement
9. Les tâches à accomplir pour l'expo s'intègrent bien à votre métier ou s'agit-il d'un « extra », qui n'en fait pas vraiment partie ?	Oui s'intègrent bien.	Oui s'intègrent, mais formation nécessaire si l'expo s'agrandit	Oui pour le côté conservation/prévention. Complémentarité avec des scénographes	Oui	Non, manque de compétence en muséologie	Oui pour certains éléments, moins pour d'autres (communication)	-	Oui	Oui	Oui, pas pour le montage
10. Quel est l'apport pour votre métier et pour les Archives en général ?	Nouveaux défis, perfectionnement pour certains logiciels spécifiques / Valorisation des fonds	Animation du hall Transmission des connaissances	Ouverture au public	Valorisation du métier Outil interne qui peut être re-exploité	Changer l'image de l'archiviste et des archives Mise en valeur de fonds Attirer du public	Echange (questionnement) Débats	-	Parler des problématiques Apprendre des nouvelles choses	Pas concernée	Mise en avant de la réflexion Valorisation des personnes en plus des objets Stimuler le débat Se montrer

										comme possible partenaires
11. Avez-vous vu une problématique abordée ayant évolué grâce à l'impulsion lancée par l'exposition ?	Ne peut pas se prononcer avec les problématiques archivistiques, mais a remarqué des problématiques internes résolues (améliorations de l'espace d'exposition)	Abordée oui, résolue non. L'expo aide à mettre en place des idées	Oui abordée, sensibilisation à certains sujets	Oui abordée	Oui, abordée, permettent une réflexion interne et externe	Oui abordée grâce aux débats	-	-	Pas concernée	Difficile mesurable
12. Mettre en place ces expositions : s'agit d'un luxe, d'une chance ou d'une nécessité ?	Luxe Nécessité pas sûr mais il y a une utilité	Luxe, surtout si elle continue de prendre de l'ampleur	Nécessité Pas un luxe	Nécessité Luxe Chance	Nécessité Chance	Nécessité Chance Pas un luxe	Chance Luxe	Chance Luxe Nécessité	Chance Nécessité	Chance Nécessité
13. Remarques	-	-	Faut rester humbles, pas vocation d'un service d'archives de faire des expos Bien d'en faire, c'est un atout, mais il ne faut pas prétendre d'égalier un musée	Valorisation de l'aspect en ligne Expos qui doivent être à la portée de tout le monde	-	-	-	Comment présenter les expositions par la suite ? Moins fréquentes mais plus grandes ?	-	Unanimité pour le vernissage, moins de présence pour l'organisation, la charge est lourde